

UNEB

UNION NATIONALE DE
L'ESTHETIQUE ET DU BIEN-ETRE



**L'UNEB DANS TOUTES SES DIMENSIONS
SOUTIENT VOS AMBITIONS**

Titre du catalogue : L'UNEB dans toutes ses dimensions soutient vos ambitions

Publication : Union Nationale de l'Esthétique et du Bien-être(UNEB)

Éditeur responsable : Laurence Wuytens

Copyright © UNEB - 2025

Tous droits réservés. La reproduction, même partielle, des contenus de ce catalogue est interdite sans autorisation préalable.

Pour toute question ou demande d'information :

E-mail : administration@uneb.be

Site web : www.uneb.be

Adresse : Rue Marguerite Bervoets 136, 1190 Forest

Rue Barthélémy Frison 13, 7500 Tournai

Ce catalogue a été réalisé avec le soutien logistique de Coach vzw-asbl et en collaboration avec le Fonds de Sécurité d'Existence CP314





LAURENCE WUYLENS
PRÉSIDENTE DE L'UNION NATIONALE DE L'ESTHÉTIQUE ET DU BIEN-ÊTRE

Chers professionnels de l'Esthétique et du Bien-être,

C'est avec une grande joie que je vous adresse ces mots, empreints d'enthousiasme et de reconnaissance. L'UNEB incarne depuis de nombreuses années, la passion, l'expertise, le dévouement, le savoir-être et le savoir-faire qui animent notre communauté. Notre force réside dans notre unité, dans la diversité de nos talents et dans notre capacité à évoluer ensemble.

Depuis sa création, l'UNEB a pour vocation de rassembler et de représenter les professionnels de l'esthétique et du bien-être en région francophone. Notre mission est multiple : soutenir nos membres dans leur développement, défendre leurs intérêts, et promouvoir des pratiques exemplaires qui mettent en lumière la beauté et le sérieux de notre métier.

Mais l'UNEB, c'est aussi une voix forte dans les instances décisionnelles. Nous travaillons sans relâche pour défendre les droits des esthéticien.ne.s et des professionnels du bien-être, pour veiller à ce que les réglementations soient justes, et pour promouvoir une image positive de notre métier auprès du grand public.

Ce catalogue est le fruit de notre engagement collectif. Il témoigne de la diversité et de la richesse de notre savoir-faire, et de notre volonté commune de faire de l'esthétique et du bien-être en Belgique une référence de qualité et de professionnalisme.

Nous ne pouvons que constater que notre secteur a évolué. Votre métier a changé. L'avenir est prometteur car votre activité est porteuse, en croissance et tellement riche de ce que vous pouvez apporter en tant qu'esthéticien.ne aux personnes qui aspirent à toujours plus de bien-être.

Ensemble, continuons à faire briller notre secteur et à offrir à nos clients des expériences uniques qui leur apportent beauté, sérénité et bien-être.

Bienvenue dans cette aventure collective, rythmée par notre passion partagée pour l'esthétique et le bien-être.



QUI SOMMES-NOUS?

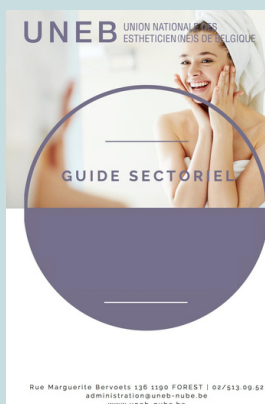
Depuis 1972, l'UNEB protège les intérêts des professionnels du secteur de l'Esthétique et du Bien-être en région francophone. L'UNEB, fédération officielle siégeant en Commission Paritaire 314, représente le patronat dans les négociations collectives belges et défend les intérêts de notre secteur. Elle est également le porte-parole auprès des instances officielles et ministérielles.

NOUS REPRÉSENTONS

Les instituts de beauté
Les centres de bien-être
L'esthétique sociale
L'esthétique à domicile
L'onglerie
Le maquillage

LES INSTITUTS DE BEAUTÉ

L'Union Nationale de l'Esthétique et du Bien-Être représente les instituts de beauté en défendant leurs intérêts face aux enjeux économiques et sanitaires. Elle intervient dans les conventions collectives de travail, des aides spécifiques en période de crise.



LES CENTRES DE BIEN-ÊTRE

L'UNEB représente les centres de bien-être, un secteur souvent mal identifié et impacté pendant le Covid par des fermetures prolongées par rapport à l'esthétique. Elle a élaboré un guide spécifique pour structurer et valoriser ce domaine, et elle revendique des mesures équitables pour les centres de bien-être, notamment des plages horaires d'ouverture similaires à celles des grands centres. L'UNEB a également collaboré à l'élaboration d'un programme de formation SPA MANAGER en centre Ifapme et efp.

L'ESTHÉTIQUE SOCIALE

L'UNEB soutient l'esthétique sociale notamment à travers le projet Isis favorisant les synergies entre esthéticien.ne.s et esthéticiennes sociales. Elle propose des formations spécialisées sur le cancer et la résilience et œuvre au développement d'une unité de validation des compétences pour la reconnaissance du métier d'esthéticien.ne social.e et d'une qualité de formation spécifique.



L'ESTHÉTIQUE À DOMICILE

L'Union Nationale de l'Esthétique et du Bien-Être soutient les esthéticien.ne.s à domicile en leur fournissant des informations claires sur les réglementations spécifiques à leur activité et en leur apportant une aide administrative.



L'ONGLERIE

L'Union Nationale de l'Esthétique et du Bien-Être soutient la profession de l'onglerie en promouvant une formation rigoureuse pour les praticien.ne.s et en veillant au respect strict des normes d'hygiène et de sécurité et regrette qu'il n'y ait pas d'accès à la profession pour ce métier.

LE MAQUILLAGE

L'UNEB soutient le secteur du maquillage en œuvrant pour la reconnaissance officielle du métier de make-up artist et la création d'un code NACE spécifique. Cette initiative vise à valoriser la profession et à clarifier son statut au sein des activités esthétiques, facilitant ainsi l'accès à des ressources adaptées.



La Fédération



L'UNEB : une fédération active et dynamique !

Par sa présence et sa représentativité sur le marché, elle suit l'évolution du secteur et initie de nouvelles réglementations dans divers domaines.

L'UNEB joue un rôle essentiel de relais d'informations avec ses membres. A ce titre, la fédération rassemble et diffuse ces informations par le biais d'ateliers, de séminaires et via son site Internet et ses newsletters.

Ses objectifs visent également à représenter les chefs d'entreprise mais aussi à stimuler la création de nouveaux emplois et au maintien des postes occupés dans les entreprises existantes. Elle dynamise le marché du travail par de nouveaux débouchés dans le domaine des soins aux personnes.

Qui sommes nous ?

UNEB est l'abréviation d'UNION NATIONALE DE L'ESTHETIQUE ET DU BIEN-ETRE. C'est une organisation professionnelle belge francophone officielle dont l'objectif est d'aider les esthéticien.ne.s durant toutes les phases de leur vie professionnelle. L'UNEB a pour but de protéger et faciliter le développement des activités professionnelles de ses membres, de les aider dans l'exercice de leur profession et de sauvegarder leurs intérêts professionnels. Elle représente, à ce titre, le patronat du secteur dans les négociations collectives belges.





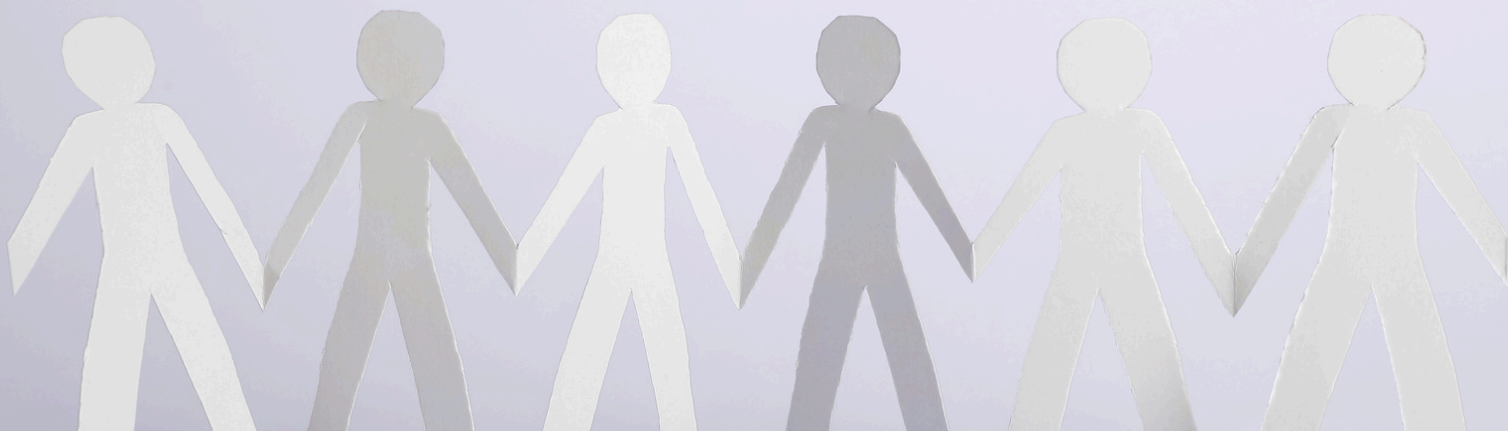
La Fédération de l'Esthétique et du Bien-Etre joue un rôle central pour le secteur au sein de la Commission Paritaire 314, instance où siègent à la fois les représentants des employeurs et ceux des salariés.

Son objectif : défendre les intérêts de la profession, veiller à l'équilibre social et favoriser le développement du secteur.

Au sein de la Commission Paritaire, les décisions portent principalement sur :

- Les conventions collectives : évolution, mises à jour et adaptation aux réalités du terrain.
- Les classifications des catégories professionnelles et leurs salaires : fixation des grilles de rémunération minimales et reconnaissance des qualifications professionnelles.
- Les conditions de travail : organisation du temps de travail, congés, prévention des risques professionnels.
- La formation et la valorisation des métiers : validation de dispositifs favorisant la montée en compétences et l'employabilité.
- Les garanties sociales : protection santé, prévoyance et dispositifs collectifs pour les salariés (intervention dans les frais de garde d'enfants, d'ostéopathie...).

En participant activement à ces discussions, la Fédération contribue à construire un cadre commun, à la fois protecteur pour les salariés et adapté aux besoins économiques des entreprises du secteur et à la protection de leurs salariés.



Votre beauté confiée à un.e professionnel.le qualifié.e

CAMPAGNE CONSOMMATEURS

Parce que la beauté est entre les mains de vrais professionnels, nous le faisons savoir !

L'Union Nationale de l'Esthétique et du Bien-être est heureuse de vous informer du lancement d'une campagne de sensibilisation à destination des consommateurs, visant à valoriser et faire reconnaître les professionnels de la beauté bien formés.

Dans un contexte où la profession est parfois méconnue ou confondue avec des pratiques non encadrées, il nous paraît essentiel d'éclairer le grand public sur ce qui distingue un professionnel compétent et qualifié.

Une campagne visible et valorisante

Dans ce cadre, nous mettrons à disposition des esthéticien.ne.s répondant à certains critères de formation et d'expérience une plaquette intitulée "Votre beauté confiée à un.e professionnel.le qualifié.e".

Cette plaquette, à apposer dans votre institut, servira de repère pour vos clients actuels et futurs.

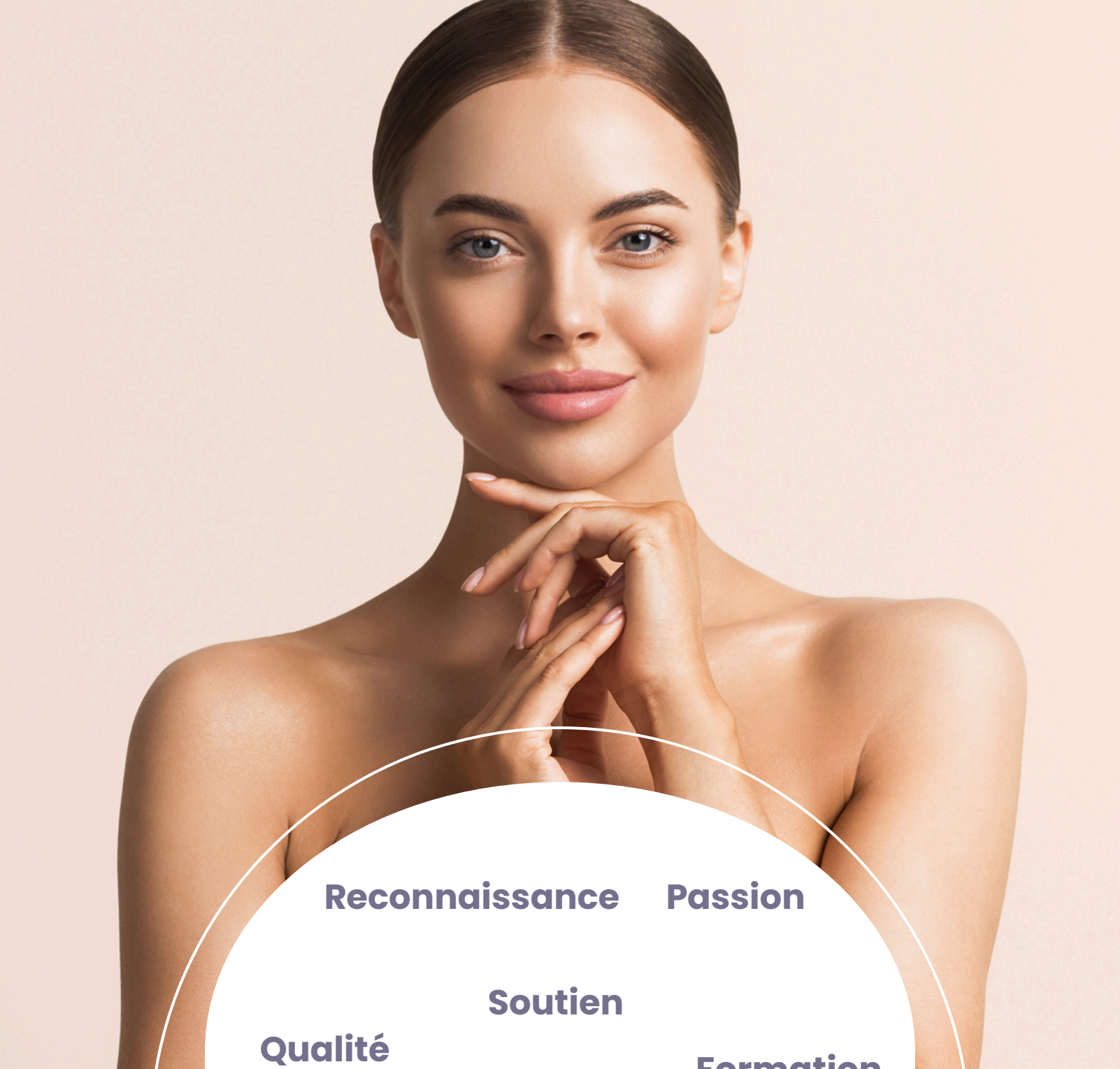
Pour recevoir cette plaquette ,nous vous invitons à nous transmettre les informations suivantes :

- Le lieu et la formation que vous avez suivie
- Le nombre d'années d'expérience dans la profession
- Une présentation générale de votre institut ainsi que les soins que vous proposez au sein de celui-ci.



Ces données nous permettront de vérifier votre éligibilité à la campagne et d'organiser l'envoi de la plaquette à votre institut.

Nous sommes fiers de porter haut les valeurs de notre métier, et convaincus que cette campagne contribuera à mieux faire reconnaître le savoir-faire et l'engagement des véritables professionnels de la beauté.



Reconnaissance

Passion

Soutien

Qualité

Formation

Partage

Réussite

Protection

Nos Valeurs

NOS PRIORITÉS

La protection de notre secteur par la compétence, la formation et la qualité

01

Les accès à la profession et les connaissances de gestion

Sus à la facilité et au nivellement par le bas, notre secteur exige l'excellence ! Depuis quelques temps nous assistons politiquement et administrativement à un détricotage lent mais systématique des compétences professionnelles exigées au lancement de l'activité comme professionnel dans notre secteur. L'UNEB est clairement opposée à cette approche de facilité car elle n'apportera rien de bon à nos professionnels ainsi qu'à notre clientèle !



02

La refonte du jury central, une absolue nécessité

Depuis des décennies, le jury central a été établi pour permettre d'accéder à un diplôme pour les étudiants ou toute autre personne qui ne trouve pas sa place dans un parcours scolaire classique. L'UNEB plaide pour une refondation du jury central en chassant ces questionnaires fantômes et en renouvelant les questions chaque année. Elle demande également d'y associer étroitement le process de « Validation des compétences ». Trop d'amateurs, de formations express portent préjudice à notre métier et fragilisent la profession !



03

Un secteur qui évolue entraîne à fortiori une remise en question du modèle existant

Aujourd'hui, l'offre de formations pour devenir esthéticien.ne est unique et monobloc. Or, depuis quelques années, des spécialisations se font jour. L'UNEB considère qu'une réflexion pourrait être menée sur le plan de la formation pour ouvrir des compétences spécialisées actualisées. Cette approche permettrait de mettre sur le marché de véritables spécialistes dans le secteur et d'augmenter le niveau de professionnalisation des nouveaux entrants.



NOS PRIORITÉS

04

Les opérateurs privés de formation dans le secteur doivent avoir plus facilement accès aux chèques-formation régionaux

Nombre d'opérateurs privés regrettent et déplorent que l'accès aux chèques-formation des Régions soit laborieux, excessivement administratif et couteux, alors qu'il est beaucoup plus aisé pour les opérateurs officiels. L'UNEB demande que le modèle soit revu pour véritablement exercer sa fonction d'outil de soutien à la formation et particulièrement à la formation continue.



05

Soutenir et amplifier la Validation des compétences dans notre secteur

La Validation des compétences constitue un levier essentiel pour moderniser l'accès à la profession en Wallonie et à Bruxelles, en privilégiant le passage par des épreuves de VDC, plus pertinentes et adaptées à la démonstration de la maîtrise de compétences techniques dans un projet entrepreneurial. L'UNEB y participe activement et souhaite systématiser le passage en VDC pour tout nouveau travailleur ou étudiant entrant dans le secteur par la voie des écoles privées.



Etre partie prenante de l'évolution des technologies

06

L'évolution technologique avance chaque jour et s'impose au secteur, nous ne voulons pas en être exclu !

Les offres des fournisseurs en nouvelles technologies sont multiples. La demande de la clientèle est croissante dans ce sens. Toutefois le Conseil Supérieur de la Santé a émis un avis visant à supprimer l'accès des professionnels de l'esthétique aux nouvelles technologies. S'il va de soi que le secteur esthétique ne peut évidemment prester des actes médicaux, il n'en va pas de même pour toutes les technologies naissantes. Il existe une zone grise qui doit pouvoir être tranchée. L'UNEB vous informe sur les réglementations en vigueur (Régulation EU2017/745,...)



Permettre à tous les acteurs de notre secteur de se battre avec les mêmes armes

Une plus grande flexibilité des employeurs dans le domaine du Bien-être.

Un secteur mal identifié économiquement et socialement

L'Uneb votre porte parole

Notre représentativité



- Fonds de Sécurité d'Existence et Commission Paritaire 314
- Fédération Wallonie-Bruxelles : Comités de Suivi
- Conseil Supérieur de la Santé
- SPF Santé
- Cabinets ministériels
- Certification par Unités (CPU)
- Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)
- SNI - Syndicat Neutre des Indépendants
- Consortium de Validation des compétences
- EFP/IFAPME: comités de suivi et collaboration concernant l'apprentissage en alternance
- Conseil Supérieur des Indépendants et des PME (CSIPME)
- Jury central des Classes moyennes
- FGTB - CSC - CGSLB
- Forem et Actiris
- INFA et Worldskills

Représentation

Nos missions

REPRÉSENTER

L'UNEB représente les professionnels du secteur auprès des institutions publiques et des partenaires sociaux. Elle contribue de cette façon à l'élaboration de politiques favorables au développement et à la reconnaissance de l'esthétique et du bien-être comme un secteur à part entière. C'est dans ce cadre qu'elle représente les professionnels en Commission Paritaire 314 et auprès du Fonds de Sécurité d'Existence. Elle siège également auprès d'organisations telles que le Conseil Supérieur des Indépendants et des PME, le Service Francophone des Métiers et des Qualifications,...

PROMOUVOIR

Enfin, l'UNEB s'engage à promouvoir les métiers de l'esthétique et du bien-être, en valorisant le savoir-faire et l'expertise de ses membres. Elle organise des événements, des formations aux thèmes variés et adaptées à l'évolution de la profession, et des campagnes de sensibilisation afin de renforcer l'attractivité de la profession et d'encourager l'innovation. Elle tient également à soutenir les écoles d'esthétique et communiquer l'activité sectorielle à ses membres.

L'Union Nationale de l'Esthétique et du Bien-Être est le porte-parole d'un secteur en pleine évolution, engagée à soutenir et à faire progresser ses membres dans un secteur en constante transformation.

DÉFENDRE

L'UNEB se consacre à la défense des droits et des intérêts des professionnels de l'esthétique et du bien-être. Elle propose dans ce cadre, un service administratif et juridique qui offre à ses membres des réponses aux questions ayant trait aux lois, législations sociales et nouvelles réglementations.





DEVENIR MEMBRE DE L'UNEB

Il est indispensable d'être unis pour avoir une représentativité importante et nous faire entendre par les instances officielles. Soyez un véritable tremplin pour le secteur de l'esthétique et du bien-être. Visez l'excellence en suivant l'évolution du secteur. Soyez accompagné.e pour sauvegarder vos intérêts professionnels et bénéficiez du relais de l'information.

Vous souhaitez devenir membre de l'UNEB et bénéficier de nos avantages ? Rien de plus simple. Vous pouvez vous inscrire via notre site www.uneb.be ou nous contacter au 0470/81.23.39 ou via l'adresse administration@uneb.be. Découvrez nos forfaits de 30€, 90€ et 100€ ! Le paiement du forfait choisi est à verser sur le compte bancaire BE63 2850 2501 4208.

L'Union Nationale de l'Esthétique et du Bien-Être vous propose une gamme de services destinés à soutenir et à accompagner les professionnels du secteur de l'esthétique et du bien-être . Nos forfaits sont spécialement conçus pour répondre à vos besoins !

Nos Forfaits

DES SOLUTIONS AVANTAGEUSES

FORMULE ETUDIANT	FORMULE PLATINIUM	FORMULE ECOLE
30€/AN	90€/AN	100€/AN
✓ Kit de Bienvenue ✓ Conférences	✓ Service administratif ✓ Conseil juridique ✓ Kit de Bienvenue ✓ Conférences ✓ Formations ✓ Masterclasses ✓ Avantages fournisseurs	✓ Adhésion professeurs en esthétique ✓ Formations gratuites pour les professeurs ✓ Trois formations gratuites pour les élèves ✓ Diffusion de la documentation

*Nous avons besoin de vous pour une
représentativité forte !*

**“Des formules adaptées à
vos besoins”**

Notre communauté

10 RAISONS DE DEVENIR MEMBRE DE L'UNEB

1

Défense de vos intérêts professionnels

L'UNEB défend vos intérêts professionnels et vous représente en Commission Paritaire 314.

2

Accès à un panel de formations continues

L'UNEB organise de la formation continue en esthétique, bien-être et business.

3

Service administratif et conseil juridique

En tant que membre de l'UNEB, vous avez accès à des conseils administratifs et juridiques.

4

Visibilité et crédibilité

Devenir membre de l'UNEB, c'est renforcer la crédibilité et la réputation de votre entreprise auprès de votre clientèle.

5

Engagement dans l'évolution de la profession

Vous contribuez à faire évoluer la profession et les intérêts de tous les professionnels de notre secteur.

6

Education

L'UNEB soutient les écoles d'esthétique et veille à ce que les programmes correspondent à l'évolution du secteur.

7

Relais d'informations

L'UNEB informe ses membres sur la législation et la réglementation en vigueur.

8

Avantages fournisseurs et événements

Les membres de l'UNEB bénéficient de réductions auprès de nos partenaires et sur les événements auxquels nous participons.

9

Réseau professionnel

L'adhésion à l'UNEB donne accès à un vaste réseau de professionnels favorisant l'échange d'idées et les opportunités de collaboration.

10

Défense du savoir-faire professionnel

L'UNEB défend les professionnels de la beauté et du bien-être correctement formés.

NOS MEMBRES

DEHAS JEZABELLE

INSTITUT POUDRE & COTON - BEAURAING

"Le personnel est à l'écoute, attentif et compétent. Ils sont capables de prodiguer des conseils adaptés. La communication entre l'UNEB et ses membres est un des points forts de l'association. L'UNEB joue un rôle essentiel en tant que relais d'informations, veillant à ce que ses membres soient toujours bien informés des évolutions du secteur. Les informations sont diffusées de manière régulière et diversifiée, notamment via des ateliers, des séminaires, et à travers leur site Internet. Cette approche multi-canal permet aux membres de rester à jour et de bénéficier d'un soutien continu dans leur pratique professionnelle. "

AUORE LEMOINE

INSTITUT SO NICE 2.0 - GEMBLoux

"Je recommanderais l'UNEB sans hésitation à tout professionnel du secteur de l'esthétique. L'un des plus grands atouts de l'UNEB est la richesse et la diversité de son panel de formations. Que vous soyez débutante, employée, ou chef d'entreprise, l'UNEB propose des formations variées qui couvrent toutes les facettes du métier, souvent à des prix très abordables, voire gratuites pour les membres. Ces formations permettent aux esthéticiennes de rester à la pointe des nouvelles techniques, tout en développant des compétences essentielles pour gérer et faire croître leur entreprise."

SOPHIE GYDE

INSTITUT MAGNIFICIENCE - DOTTIGNIES

"L'UNEB est pour moi l'allié important à ma profession et à mon établissement. Chaque fois que j'ai eu besoin de conseils ou de soutien, l'UNEB était là pour répondre à mes interrogations. Gérante d'un centre de nouvelles technologies, j'ai pu compter sur le soutien de Mme Wuytens qui a su se renseigner, approfondir, passer du temps pour m' épauler. Réactive, sérieuse et investie on peut compter sur le professionnalisme de l'UNEB qui se positionne sur tous les fronts pour défendre et valoriser la profession d'esthéticienne."

EMILIE ROSSEEL

INSTITUT EMILIE JOLIE

"L'UNEB est le partenaire idéal pour l'information et la formation des esthéticiennes en Belgique! En formation, l'accueil est top et les prestations très professionnelles. L'UNEB apporte aux professionnels du secteur de l'information, de l'expertise et un accompagnement de qualité dans le cadre de leur activité."

MARIE OLIVIER

"J'ai pu faire plusieurs formations grâce à l'UNEB et ça n'a été que de super expériences ! Les formations proposées sont très bien choisies, intéressantes et très bien données. N'hésitez pas à vous affilier."

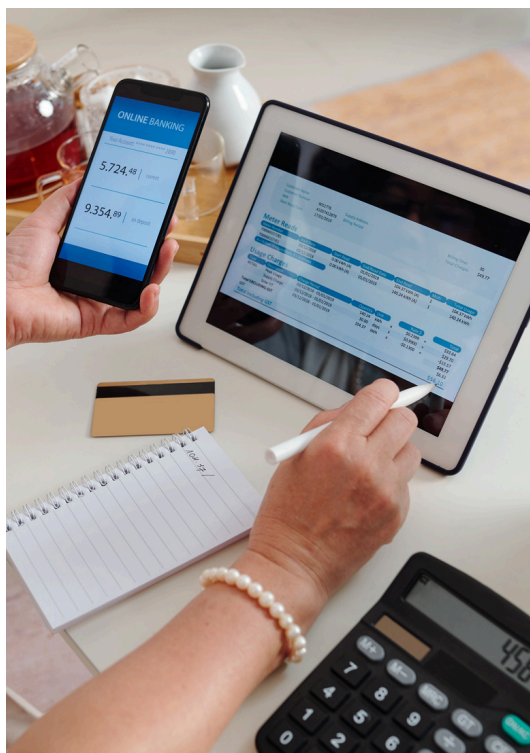
Bon À SAVOIR



FACTURATION ÉLECTRONIQUE OBLIGATOIRE

À partir du 1er janvier 2026, la facturation électronique deviendra obligatoire en Belgique pour toute entreprise assujettie à la TVA pour toutes les transactions effectuées en B2B.

Ces factures devront être créées sous un format électronique structuré, utiliser un format standardisé européen et transiter via le réseau sécurisé Peppol.



Qui est concerné ?

Cette réforme concerne toutes les entreprises établies en Belgique et assujetties à la TVA, qu'il s'agisse d'indépendants, de PME ou de grandes sociétés.

Certaines exceptions existent toutefois : les entreprises en faillite, celles qui exercent uniquement des activités exonérées de TVA selon l'article 44 du Code, ou encore les assujettis soumis au régime forfaitaire (mais cette dernière exception prendra fin au plus tard en 2028). Les entreprises étrangères qui n'ont pas d'établissement stable en Belgique ne sont pas concernées par cette obligation.

Pourquoi cette réforme ?

Les objectifs de cette mesure sont multiples. Elle vise avant tout à moderniser et automatiser le traitement des factures, ce qui réduira les lourdeurs administratives et accélérera les paiements. Elle permettra aussi de renforcer la lutte contre la fraude fiscale, grâce à un meilleur suivi des flux financiers. Enfin, elle améliorera la traçabilité et la transparence entre partenaires commerciaux.

Comment ça marche ?

Techniquement, le système repose sur le réseau européen Peppol, déjà utilisé dans plusieurs pays pour les échanges entre entreprises et administrations. Les entreprises devront donc s'équiper d'un logiciel de facturation ou de comptabilité capable de générer et de recevoir des factures dans ce format structuré.

Des soutiens financiers pour accompagner cette transition

Pour faciliter cette transition, le gouvernement a prévu des incitants fiscaux. Depuis 2025, les investissements numériques bénéficient d'une déduction majorée de 20 %. Entre 2024 et 2027, les PME et indépendants peuvent en outre appliquer une déduction de frais de 120 % sur le surcoût lié à la facturation électronique, à condition que celui-ci soit facturé séparément par leur fournisseur de logiciel.

Sanctions en cas de non-conformité

En cas de non-respect de l'obligation, des sanctions financières sont prévues à partir de 2026

Et après 2026 ? Bien plus qu'une révolution technique

Cette réforme n'est qu'une première étape. Dès 2028, une seconde phase viendra compléter le dispositif avec l'introduction de l'e-reporting en temps réel, qui transmettra automatiquement les données de facturation à l'administration fiscale.

Se préparer dès maintenant

Pour se préparer, les entreprises sont invitées à discuter dès maintenant avec leur comptable, à vérifier si leurs logiciels sont compatibles avec Peppol, à se rapprocher d'un fournisseur agréé et à tester les échanges avec certains partenaires. Bien anticipée, cette transition ne doit pas être vue comme une contrainte mais comme une opportunité : elle permettra de gagner du temps, de réduire les erreurs et de renforcer la sécurité des flux financiers.



Bon À SAVOIR



DEVENIR SON PROPRE PATRON : EN ROUTE VERS L'INDÉPENDANCE !

L'entrepreneuriat est l'art de créer une entreprise en partant de rien, en prenant des risques et en faisant preuve de créativité. Les entrepreneurs doivent être capables de trouver des solutions innovantes à des problèmes réels et de saisir des opportunités là où d'autres ne voient que des obstacles. Pour réussir en tant qu'entrepreneur, il est essentiel d'avoir une vision claire, de savoir communiquer cette vision à d'autres et d'être résilient face aux échecs. Les entrepreneurs doivent également être prêts à travailler dur et à prendre des décisions difficiles pour faire avancer leur entreprise. L'entrepreneuriat est un voyage passionnant mais exigeant qui peut conduire à la réussite et à l'accomplissement personnel.

Toutefois pour réussir en tant qu'entrepreneur, il est important de s'y préparer, en étant entouré, en analysant la fiabilité de son idée, en s'informant au sujet de ses obligations, ...

Différentes structures d'accompagnement existent également pour vous soutenir dans vos démarches.

Notamment, la SAACE, structure d'accompagnement à l'auto-crédation d'emploi qui propose un accompagnement individuel, pédagogique, juridique et financier aux demandeurs d'emploi qui souhaitent créer leur entreprise.

Vous désirez vous lancer en tant qu'indépendant complémentaire, vous pouvez alors bénéficier de l'avantage -tremplin qui vous permet de continuer à bénéficier de votre droit aux allocations de chômage pendant 12 mois.

Vous désirez vous lancer tout de suite en tant qu'indépendant à titre principal, vous pouvez alors bénéficier du plan Airbag, une source de financement de maximum 12500 euros pour vous aider à amortir cette transition.

Enfin, vous pouvez profiter des chèques entreprises qui permettent aux indépendants (dont les starters !) de bénéficier de l'expertise de prestataires labellisés par la Région Wallonne dans de nombreux domaines. Le pourcentage d'intervention dans les coûts dépendra de la prestation demandée par l'indépendant. Pour les starters, il y a par exemple des aides dans le cadre du chèque « Formation à la création d'entreprise » ou « Conseil à la création d'entreprise ».

L'Uneb lance son podcast

BEAUTÉ À LA UNE ; AU COEUR DE L'ESTHÉTIQUE

L'UNEB lance son podcast : "Beauté à la UNEB : Au coeur de l'esthétique".

Un podcast 100% dédié aux professionnels de la beauté et du bien-être en région francophone.

Au programme de ce podcast :

- Des conseils pour gérer votre institut
- Des témoignages inspirants de professionnels de terrain
- Décryptage des nouvelles tendances, innovations et enjeux de notre métier.

Retrouvez nos deux premiers épisodes en ligne :

- Épisode 1 : Comment montrer son unicité sur le marché de l'esthétique en 2025 ?
- Épisode 2 : Une nouvelle technique de reconstruction d'aréole mammaire en 3D (Prothèse en silicone sur mesure) – Le camouflage des cicatrices par dermopigmentation.

Que vous soyez en cabine, en déplacement ou occupé de prendre une pause bien méritée, ce podcast est votre espace de partage, de motivation et d'évolution.

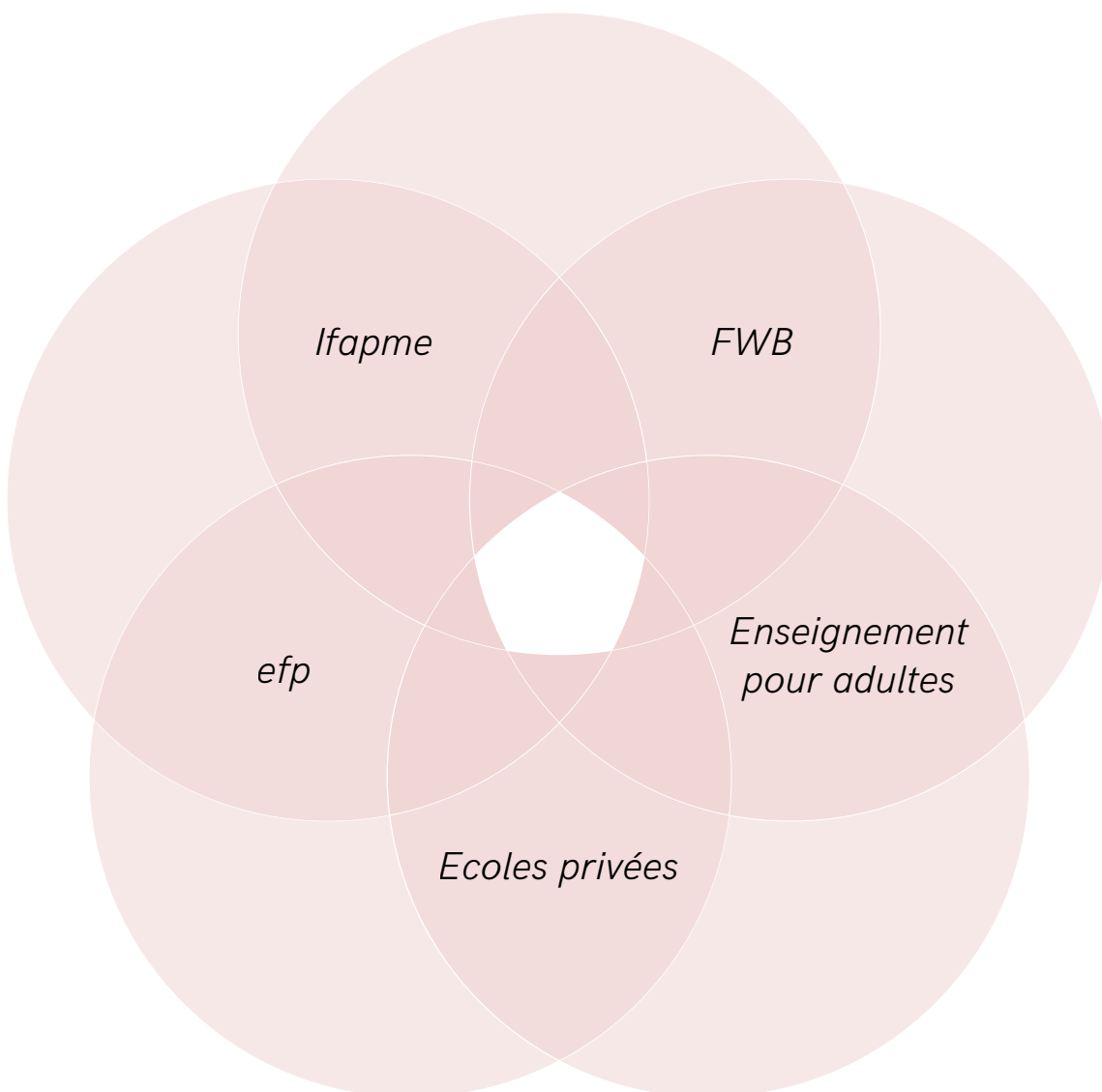


L'UNEB ET L'ENSEIGNEMENT

La Formation

L'Union Nationale de l'Esthétique et du Bien-être joue un rôle central dans le **développement et l'amélioration de l'enseignement** des métiers de l'esthétique et du bien-être en Belgique.

En tant qu'organisme de référence dans le secteur, l'UNEB s'engage activement à soutenir et à promouvoir des formations de qualité, adaptées aux besoins du marché du travail et aux attentes des professionnels et des consommateurs.



L'implication de l'UNEB dans l'enseignement repose sur plusieurs axes stratégiques. Tout d'abord, elle siège **dans les différents comités de suivi des différents réseaux d'enseignement et collabore étroitement avec la Fédération Wallonie-Bruxelles** et avec les autorités éducatives pour élaborer des **programmes pédagogiques** qui reflètent les dernières tendances, innovations et exigences du secteur. Cette collaboration vise à garantir que les cursus proposés aux étudiants soient à jour, pertinents et qu'ils préparent efficacement les futurs professionnels aux défis de leur métier.

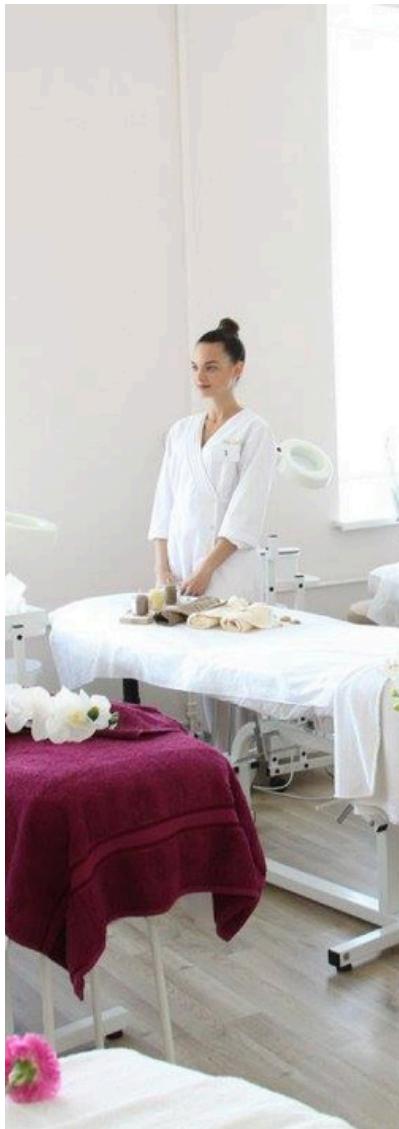
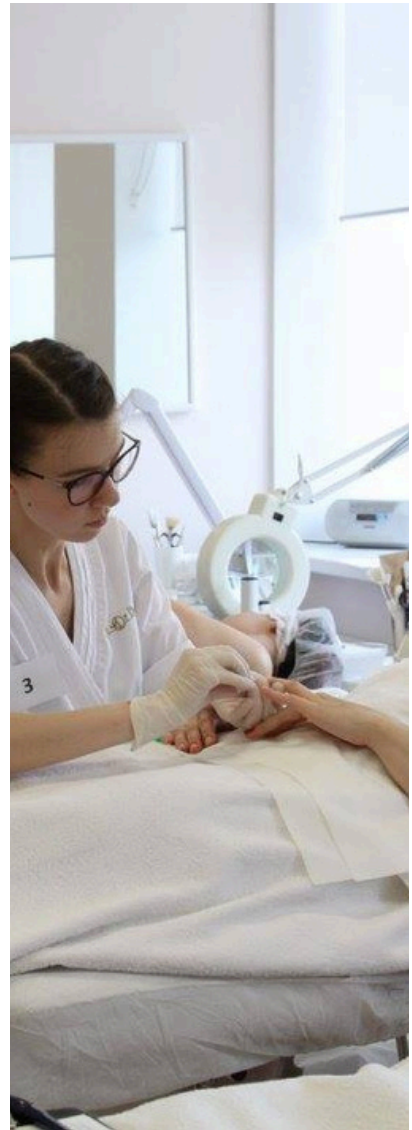
En outre, l'Uneb soutient activement l'enseignement en alternance, qui combine formation théorique en classe et apprentissage pratique en entreprise. Cette approche offre aux étudiants une **immersion** directe dans le milieu professionnel, leur permettant d'acquérir une expérience concrète et des compétences opérationnelles essentielles à leur réussite future. L'UNEB veille à ce que les entreprises partenaires respectent les standards de qualité et offrent aux apprentis un cadre propice à leur développement professionnel. Il est important de promouvoir l'importance du rôle de patron formateur et de renforcer les liens entre la formation théorique et pratique. L'enseignement en alternance permet également de favoriser l'insertion des jeunes en entreprise.

Enfin, l'Union Nationale de l'Esthétique et du Bien-être œuvre pour une reconnaissance accrue des métiers de l'esthétique et du bien-être. En valorisant l'importance de ces professions et en sensibilisant les parties prenantes, l'UNEB contribue à attirer de nouveaux talents vers ces métiers, tout en garantissant des perspectives de carrière enrichissantes pour les étudiants.

Grâce à son engagement constant dans l'enseignement, l'UNEB joue un rôle clé dans la structuration et l'amélioration de la formation en esthétique et bien-être en Belgique, renforçant ainsi la qualité et l'attractivité du secteur pour les années à venir.







VINCENT GIROUL

DIRECTEUR EFP

Notre centre de formation a la chance de collaborer étroitement avec l'UNEB pour les formations dans le secteur de l'esthétique et du bien-être. La proximité avec les représentants du secteur nous permet d'adapter notre dispositif de formation aux réalités du terrain et à la demande des employeurs. Cette collaboration étroite a ainsi permis le développement de nouvelles formations et spécialisations (comme par exemple, les formations de « spa manager », « esthéticien.ne social.e »), qui viennent enrichir notre offre.

Nos formations dans le domaine du bien-être sont reconnues pour leur qualité et relayées par l'UNEB, ce qui continue à asseoir la réputation de l'efp en tant qu'acteur de formation à Bruxelles. Nous pouvons également bénéficier d'un soutien efficace, que ce soit pour le recrutement de formateurs, pour le relais de nos actualités, ou encore la mise en place d'événements liés au secteur. La présence active de Madame Laurence Wuytens, présidente de l'UNEB, au sein du Conseil d'Administration de l'efp, incarne la bonne collaboration entre nos deux institutions.



DAVID CORONA

DIRECTEUR CENTRE IFAPME WALLONIE PICARDE



L'UNEB, notamment grâce à l'engagement actif de ses représentants et en particulier de sa présidence, joue un rôle déterminant au sein de nos structures de formation. Leur participation active nous permet de bénéficier d'une vision approfondie et diversifiée des métiers de l'esthétique et du bien-être, ce qui est fondamental pour peaufiner et adapter notre offre de formation régionale. Cette collaboration enrichit notre compréhension des besoins immédiats et futurs du secteur, faisant de l'UNEB un partenaire constant et précieux dans l'appréhension des évolutions techniques et technologiques inhérentes à ces professions.

En ce qui concerne la formation en alternance, l'UNEB reconnaît et valorise profondément le système d'apprentissage par alternance que propose notre réseau IFAPME. Ce format d'enseignement permet aux apprentis de parfaire leurs compétences de manière concrète, sous la supervision de professionnels expérimentés. Ces derniers ne transmettent pas uniquement leurs connaissances et compétences, mais également leur passion pour la profession, créant ainsi un environnement d'apprentissage dynamique et inspirant.



Enseignement pour adultes

Accompagner le changement et préparer l'avenir

Les récents changements dans le secteur de l'enseignement et de la formation pour adultes en Wallonie ont soulevé de nombreuses questions.

Consciente des enjeux, l'UNEB a soutenu son secteur à chaque étape, en relayant les besoins du terrain et en accompagnant les opérateurs dans la mise en œuvre de ces évolutions.

Au-delà de la mise en place d'alternatives immédiates, le gouvernement inscrit désormais son action dans une dynamique d'amélioration structurelle de l'offre d'enseignement et de formation pour adultes.

Dans ce cadre, il travaille à la création d'un nouveau parcours d'Enseignement pour Adultes permettant :

- En un an, aux élèves issus de l'enseignement qualifiant de se spécialiser et d'obtenir un diplôme équivalent ou supérieur à celui d'une 7^e.
- En deux ou trois ans, aux adultes en reconversion professionnelle, d'accéder à une formation qualifiante tout au long de la vie, afin d'élargir et de faciliter l'accès à ces formations.

Car, il est attractif et pertinent pour un adulte ayant des responsabilités familiales ou professionnelles de suivre un cursus adapté à sa réalité.

Ce nouveau parcours vise à :

- Valoriser davantage les spécialisations techniques et les compétences approfondies.
- Faciliter l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études supérieures.
- Offrir un parcours qualifiant de haut niveau dans des métiers techniques et en tension.

L'objectif des mesures prises est que chaque opérateur puisse se recentrer sur son cœur de métier et assurer une transition cohérente une fois sa mission accomplie.

Cette complémentarité permet une utilisation plus efficiente des ressources, en les consacrant prioritairement au public relevant de chaque dispositif, tout en garantissant à chaque apprenant la pédagogie la plus adaptée à ses besoins.

Devenez tuteur en entreprise !

Former, inspirer, transmettre : l'importance du tutorat en esthétique

Le secteur de l'esthétique est en constante évolution : nouvelles techniques, innovations produits, attentes grandissantes de la clientèle... Dans ce contexte, la transmission des savoir-faire devient essentielle. Le rôle de tuteur en entreprise prend alors toute son importance, car il permet de former les futures esthéticienne.s directement sur le terrain.

Pourquoi devenir tuteur en entreprise ?

Être tuteur, ce n'est pas seulement accueillir un apprenant : c'est participer activement à son intégration dans le métier. Dans le domaine de l'esthétique, où la pratique, la rigueur et le sens du détail sont primordiaux, l'accompagnement par un professionnel expérimenté est la clé d'une formation réussie.

Devenir tuteur présente plusieurs avantages :

- Valoriser son expertise : transmettre son savoir-faire permet de renforcer ses propres compétences et de développer ses qualités pédagogiques.
- Préparer la relève : en encadrant des stagiaires ou des apprentis, le tuteur contribue à former les futures générations d'esthéticienne.s qualifié.e.s.
- Renforcer l'image de l'entreprise : une société formatrice est perçue comme un acteur dynamique et engagé dans son secteur.
- Bénéficier d'avantages pratiques : la présence d'apprenants bien encadrés peut apporter un soutien au quotidien dans l'activité de l'institut.

La formation de tuteur : un passage indispensable

Pour devenir tuteur en entreprise, il est nécessaire de suivre une formation spécifique. Celle-ci permet d'acquérir des compétences pédagogiques, de comprendre les obligations légales liées à l'accueil d'un apprenant et de maîtriser les outils de suivi.

Dans le secteur de l'esthétique, la formation de tuteur peut être suivie auprès de deux organismes reconnus :

- L'IFAPME en Wallonie
- L'EFP à Bruxelles

Un rôle clé pour l'avenir du métier

Dans un secteur où la qualité du service repose sur la maîtrise des techniques et sur l'expérience, le rôle du tuteur est crucial. En s'impliquant dans la formation des jeunes, les esthéticienne.s contribuent non seulement à la pérennité de leur métier mais aussi à l'évolution du secteur dans son ensemble.

Devenir tuteur, c'est donc investir dans l'avenir, partager sa passion et garantir un haut niveau de professionnalisme dans les instituts de beauté de demain.

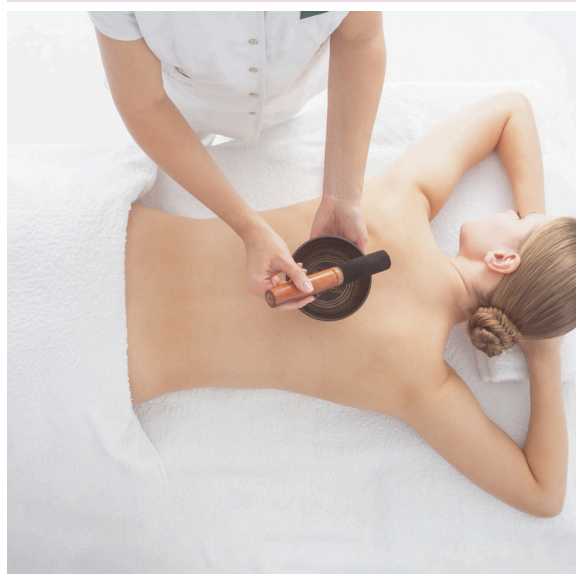
Être tuteur, ce n'est pas seulement apprendre un métier, c'est transmettre une passion et l'envie d'exercer avec fierté.





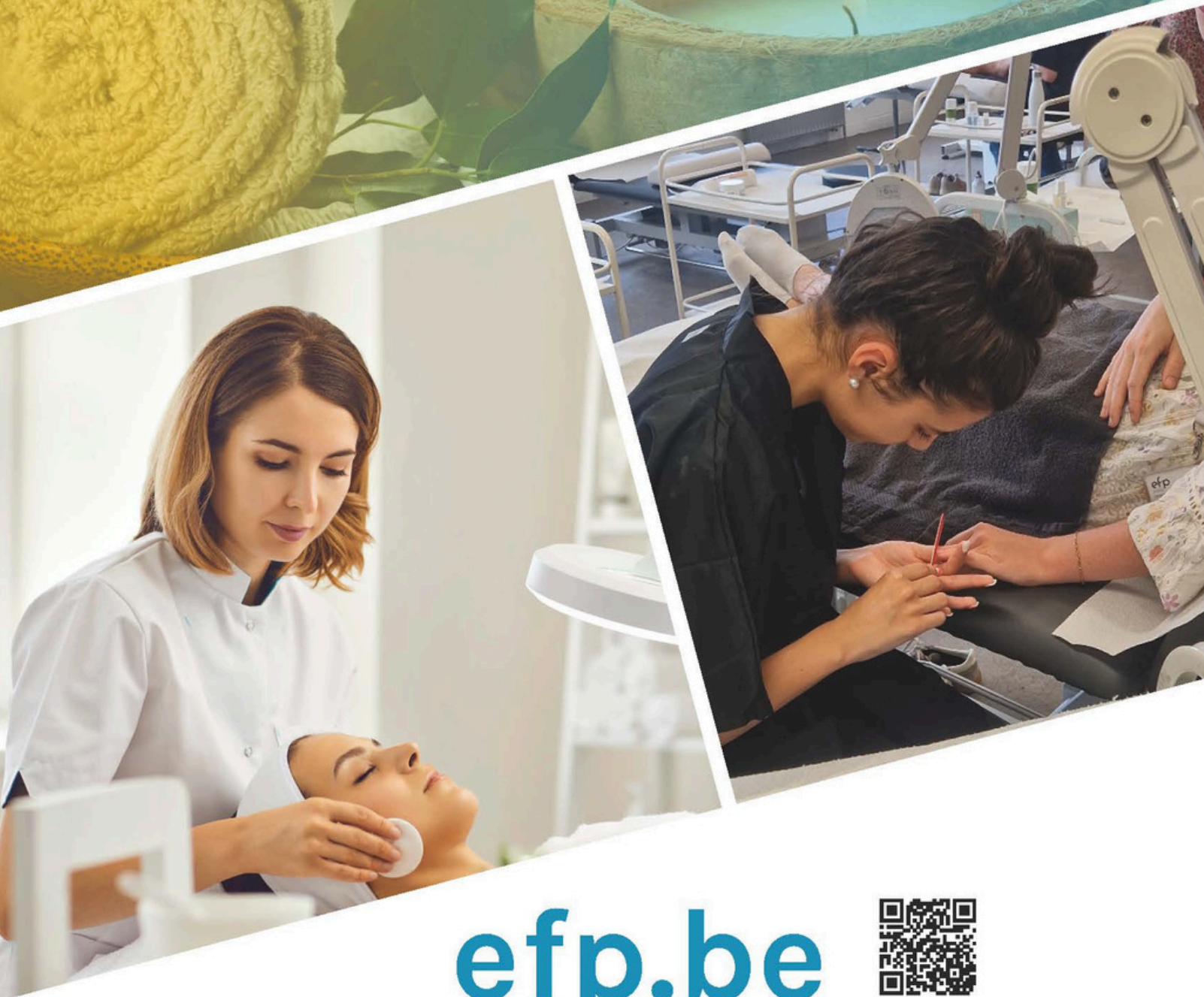
**NOS FORMATIONS EN
ESTHÉTIQUE**

**NOS FORMATIONS
BIEN-ETRE**



**NOS FORMATIONS
BUSINESS**

Boostez votre entreprise et
Engagez un collaborateur en
formation **en alternance !**



efp.be



Cofinancé par
l'Union européenne



Formons ensemble !

Trouvez la pièce manquante à votre entreprise :
Engagez un·e stagiaire en alternance !

- Renfort durable
- Formé·e à votre image et à votre culture d'entreprise
- Accompagnement personnalisé
- Formation complétée à l'IFAPME par des professionnels
- Coût salarial allégé de 359€ à plus de 1159€/mois



Infos et avantages :
ifapme.be/entreprises

Une autre voie
pour transmettre
votre expérience ?
Devenez formateur
dans un Centre
IFAPME !



L'accès à la profession

La Validation des compétences

Vous êtes un véritable professionnel de l'esthétique et du bien-être ? Visez la reconnaissance de votre savoir-faire et de votre savoir-être !

La Validation des compétences est devenue un **pilier essentiel** pour les professionnels de l'esthétique en région francophone, où l'exigence de qualité et de professionnalisme ne cesse de croître. Ce processus de validation, encadré par des normes rigoureuses, offre non seulement une **reconnaissance officielle** des compétences acquises, mais aussi une opportunité de valoriser le savoir-faire dans un domaine en constante mutation.

Faire valider vos compétences vous permet d'obtenir votre **accès à la profession** en esthétique par le biais d'un examen permettant d'évaluer vos compétences théoriques et pratiques et vous assure une reconnaissance réaliste de vos compétences et connaissances.

Il s'agit donc d'une mise en situation professionnelle évaluée par un jury externe. Il est possible de passer sa Validation des compétences en Wallonie et à Bruxelles.



L'examen de la Validation des compétences a lieu sur deux jours et quatre épreuves sont à présenter :

- Effectuer un soin de beauté et un maquillage du visage,
- Effectuer un soin de beauté du corps et une épilation,
- Effectuer un soin de beauté des mains et des pieds,
- Effectuer un massage de beauté et de bien-être du corps.

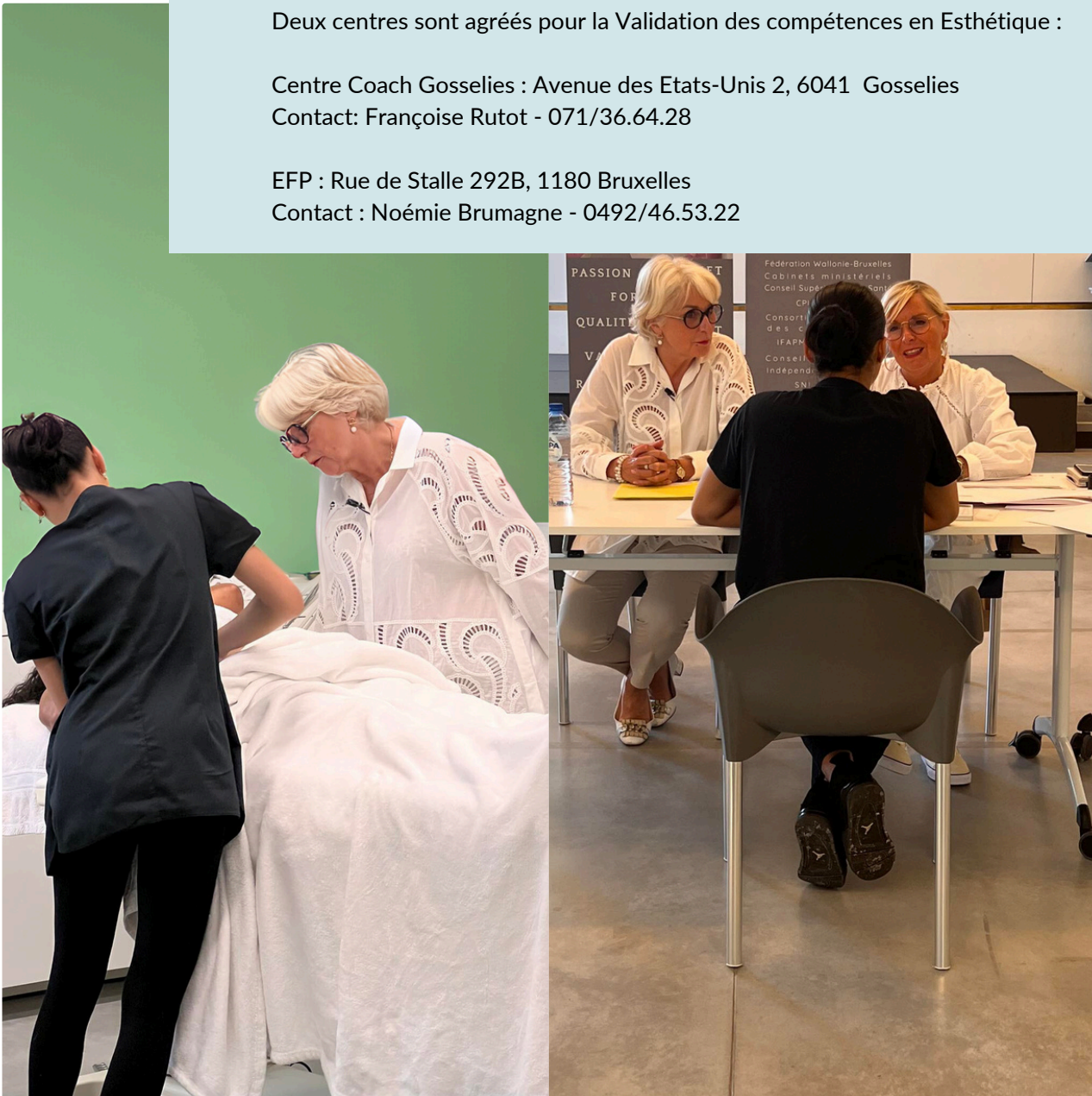
La Validation des compétences permet à tout adulte de **valoriser des compétences** métiers non reconnues par un diplôme officiel. A l'issue de la réussite d'une épreuve, la personne reçoit un Titre de compétences reconnu par les trois gouvernements francophones de Belgique et certifiant les compétences acquises.

Vous ne vous sentez pas prêt à passer l'examen de Validation des compétences ? L'UNEB organise des remises à niveaux afin de revoir les soins pour lesquels vous constatez des lacunes.

Deux centres sont agréés pour la Validation des compétences en Esthétique :

Centre Coach Gosselies : Avenue des Etats-Unis 2, 6041 Gosselies
Contact: Françoise Rutot - 071/36.64.28

EFP : Rue de Stalle 292B, 1180 Bruxelles
Contact : Noémie Brumagne - 0492/46.53.22



Votre expérience

TÉMOIGNAGES

"J'ai choisi la Validation des compétences au centre Coach de Gosselies car c'était le seul établissement à pouvoir m'aider à faire valider mes compétences et mes capacités pour recevoir mon accès à la profession en esthétique. Tout s'est très bien passé, les jurys nous mettent à l'aise et cela est très important pour pratiquer en confiance. Elles sont respectueuses, souriantes et très douces. Je recommande fortement."

"Une copine m'a recommandé la Validation des compétences. Nous sommes très bien prises en charge, très bien guidées et conseillées. Ces examens permettent de mieux nous situer dans notre métier car le jury analyse vraiment notre technique de travail et notre expérience. Elles sont douces et à l'écoute, mais elles veulent surtout notre réussite. Nous nous sentons en confiance tout au long de l'examen. Elles nous préparent à notre réussite grâce à des cours de remédiation avant les épreuves de la Validation."

"J'ai décidé de faire la Validation des compétences car je viens d'un pays qui ne fait pas partie de l'Union Européenne et je voulais que mes compétences soient reconnues. Il y a beaucoup de bienveillance lors de l'examen. Avant les épreuves, on nous permet également de faire une mise au point, ce qui est très bien car ça nous permet de revoir nos techniques et d'éviter du stress. Je tiens à remercier la présidente de l'UNEB pour ces mises à jour car il est très important de revoir et valoriser nos acquis. Merci beaucoup pour cette opportunité unique."

Salons et événements

L'UNEB ACTEUR INCONTOURNABLE DU SECTEUR



L'Union Nationale de l'Esthétique et du Bien-Être s'implique activement dans les salons et événements majeurs du secteur, renforçant son **engagement auprès des professionnels** et du grand public. Ces rendez-vous incontournables sont l'occasion pour l'UNEB de partager son expertise, de présenter les dernières innovations, et de promouvoir les bonnes pratiques en esthétique et bien-être. À travers sa participation, l'UNEB se positionne comme un acteur clé, offrant un espace d'échanges, de découvertes et de soutien à tous les acteurs de la profession. Rejoignez-nous lors de ces événements pour vivre des moments inspirants et enrichissants.

Ces événements sont des plateformes incontournables pour les professionnels de la beauté et du bien-être, offrant un espace de rencontre et d'échange unique. Pour l'UNEB, être présente à des salons comme Estetika, c'est avant tout une occasion de **valoriser le savoir-faire** en matière d'esthétique mais c'est également l'occasion d'**informer le secteur** sur les évolutions de notre métier et les réglementations en vigueur. Ces salons sont également l'opportunité pour la fédération de renforcer ses liens avec les entreprises, les fournisseurs, et les écoles, tout en s'ouvrant aux nouvelles générations de professionnels.

Les nouvelles technologies

L'UNEB ET LE MONDE MEDICAL

Notre secteur évolue de plus en plus rapidement. Les nouvelles technologies se sont bien implantées au sein de celui-ci et pourtant une **zone grise** reste existante concernant ce que peuvent ou non faire les esthéticien.ne.s. Un avis du Conseil Supérieur de la Santé a été publié à ce sujet en juin 2022. L'UNEB s'est tout de suite positionnée quant à celui-ci afin de prouver qu'avec une **formation de qualité** les esthéticien.ne.s peuvent **continuer à utiliser des technologies** et surtout **protéger le consommateur**.

L'UNEB s'efforce de créer un **dialogue constructif entre les professionnels de l'esthétique et ceux du secteur médical**. Cette collaboration est essentielle pour assurer la qualité et la sécurité des consommateurs tout en répondant aux besoins croissants de la population en matière de bien-être.

Enfin, l'UNEB milite pour une réglementation équilibrée qui protège à la fois les droits des professionnels de l'esthétique et ceux des consommateurs. En défendant les intérêts de ses membres tout en prônant des standards élevés de pratique, l'UNEB contribue à construire une relation de confiance entre le monde de l'esthétique et le domaine médical, essentielle à l'épanouissement des deux secteurs.

L'UNEB œuvre pour une **meilleure reconnaissance des pratiques esthétiques**. En promouvant un environnement réglementé, en voulant **supprimer cette zone grise** qui existe dans la législation actuelle, l'UNEB s'engage à ce que les esthéticiens et esthéticiennes qui souhaitent évoluer vers des techniques spécifiques disposent des compétences et des connaissances nécessaires. L'UNEB travaille ainsi en partenariat avec les autorités publiques pour établir des normes de formation et de pratique rigoureuses, garantissant la qualité des soins.



En parallèle, l'Union Nationale de l'Esthétique et du Bien-être mène des actions de sensibilisation auprès du grand public pour promouvoir une approche plus informée des soins esthétiques. Elle s'efforce de **clarifier** comment distinguer un.e esthéticien.ne bien formé.e, afin de protéger les consommateurs.

DOCTEUR MARC ANTOINE

La collaboration du monde médical avec le secteur esthétique est plus que nécessaire à l'avenir. En particulier pour améliorer et préciser les formations qui peuvent être bénéfiques dans l'exercice de la fonction d'esthéticien.ne. Il est indispensable étant donné l'extension du domaine de l'esthétique de parfaire les connaissances des praticien.ne.s.

Grâce à quelques conférences, formations, les médecins peuvent apporter une meilleure connaissance du corps humain et probablement leur montrer l'importance d'avoir ces connaissances pour prendre en charge correctement leurs clients notamment dans l'utilisation de matériel de plus en plus sophistiqué.

En tant que médecin, j'interviens à l'UNEB en ayant déjà donné quelques conférences pour améliorer la formation sur des domaines qui me paraissent essentiels et qui peuvent faire progresser la profession. J'ai à l'heure actuelle donné des conférences sur les problèmes hormonaux, sur le cancer et sur l'importance de la prise en charge multidisciplinaire.



SÉBASTIEN ROLAND ESTHÉTIQUE TECHNOLOGIES



Pour avoir été personnellement invité à participer à quelques réunions pour discuter des nouvelles technologies et de la nouvelle législation européenne en vigueur depuis le 15 mars 2023 quant à l'utilisation des appareils par les esthéticiennes, je suis témoin que l'UNEB est très active auprès des autorités.

Lors de réunions avec le Conseil Supérieur des indépendants et des PME, où des membres du Conseil Supérieur de la Santé (CSS) et des acteurs importants du secteur de l'esthétique étaient présents, j'ai pu constater que l'UNEB proposait des solutions très concrètes pour permettre aux esthéticien.ne.s de pouvoir continuer à utiliser en toute légalité des technologies dans leur institut de beauté.

Aujourd'hui trop d'esthéticien.ne.s méconnaissent la législation en vigueur en Belgique par rapport aux nouvelles technologies, elles pratiquent souvent des traitements à l'aide d'appareils qui ne sont pas conformes et ne possèdent pas le CE MEDICAL, pourtant obligatoire aujourd'hui. Le risque encouru en cas de dommage corporel sur les clients pourrait être dramatique pour elles, avec des amendes exorbitantes à la clef. Et là encore l'UNEB joue un rôle très important de prévention et de mise en garde par l'intermédiaire de différents médias.

Je sais qu'actuellement, Mme WUYLENS, présidente de l'UNEB, met tout en œuvre pour faire évoluer dans le bon sens le métier de l'esthétique en Belgique et pour défendre aux mieux les intérêts des esthéticiennes.

Dans la Presse

L'UNEB AU COEUR DE L'ACTUALITÉ



L'Union Nationale de l'Esthétique et du Bien-Être joue un rôle essentiel dans la **promotion** et la **valorisation** du secteur de l'esthétique et du bien-être.



Régulièrement mise en avant dans la presse, l'UNEB partage son expertise, ses actions et ses prises de position pour défendre et **représenter les professionnels** du métier.



Les interventions marquantes de l'UNEB dans les médias, témoignent de son engagement constant pour défendre notre profession.



Représentation

L'UNEB ET LE MONDE POLITIQUE

L'Union Nationale de l'Esthétique et du Bien-être (UNEB), en Belgique, joue un rôle clé dans la représentation des professionnels du secteur de la beauté et du bien-être. Dans un secteur en constante évolution, l'UNEB s'est progressivement affirmée comme un interlocuteur important entre les professionnels et les pouvoirs publics.

Le rôle de l'UNEB dans la représentation des professionnels du secteur

L'UNEB a pour mission première de défendre les intérêts de ses membres. L'UNEB s'assure que les voix de ces professionnels sont **entendues par les décideurs politiques** lors de l'élaboration de nouvelles lois et règlements qui touchent à leur activité.

Les questions de santé publique, de réglementation, des qualifications professionnelles et des normes de sécurité au travail sont au cœur des préoccupations. L'UNEB participe régulièrement à des consultations avec les autorités publiques et des organismes de réglementation afin de s'assurer que les nouvelles règles tiennent compte des réalités économiques et techniques du secteur. Cela inclut aussi des actions en matière de reconnaissance officielle de certains métiers et des formations spécifiques nécessaires à leur exercice.





MONSIEUR LE MINISTRE CLARINVAL

Vice-premier Ministre et Ministre de l'Emploi, de l'Economie et de l'Agriculture

J'ai eu l'honneur d'être le Ministre fédéral des classes moyennes, des PME et des Indépendants au cours de la dernière législature. Celle-ci a démarré en pleine crise sanitaire, ce qui signifiait des circonstances exceptionnelles pour les entreprises et indépendants.

Il était indispensable d'avoir des interlocuteurs représentatifs afin d'informer sur les mesures sanitaires et de soutien, telles que le droit passerelle ou les facilités de paiement des cotisations sociales. Les fédérations professionnelles telles que l'UNEB ont joué ce rôle essentiel de relais entre les pouvoirs publics et les professionnels du secteur.

Les secteurs sans fédération structurée ont plus difficilement pu faire valoir leurs spécificités alors que l'UNEB a pu, par exemple, plaider pour les professions de contact non médicales.

En dehors des crises, les fédérations restent cruciales pour l'information, la formation et la défense des intérêts de leurs membres, en particulier pour les professionnels de l'esthétique et des soins du corps, soumis à de nombreuses normes fédérales.



MONSIEUR LE MINISTRE JEHOLET

Vice-Président et Ministre de l'Économie, de l'Industrie, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation

Il est essentiel pour notre avenir économique de garantir un enseignement et des formations de qualité. Ces derniers doivent répondre aux besoins des entreprises afin d'améliorer l'employabilité des jeunes entrants sur le marché du travail, ainsi que celle des chercheurs d'emploi de plus longue durée.

En Belgique francophone, les programmes de l'enseignement et de la formation professionnelle sont basés sur des référentiels de formation, associés à des profils métiers. La création ou la mise à jour de ces référentiels prend actuellement entre deux et trois ans. Un délai qui, je le reconnais, est inacceptable, particulièrement pour les métiers en pénurie ou ceux à haute valeur technologique.

C'est pourquoi, le Gouvernement wallon et la Fédération Wallonie-Bruxelles, ont décidé de collaborer de manière étroite. Ensemble, nous mettons un point d'honneur à optimiser nos ressources pour construire un système qui soit à la fois plus rapide, efficace et efficient.

Cependant, il est clair que les pouvoirs publics ne peuvent pas réussir seuls. Nous avons la ferme intention de rapprocher toujours plus les entreprises de l'enseignement et de la formation professionnelle et de les impliquer dans cette démarche, notamment par l'intermédiaire des secteurs et fonds sectoriels. Bien que des collaborations existent déjà, notamment avec le FOREM, elles doivent être renforcées. Le Gouvernement souhaite associer encore davantage les entreprises à la création du contenu des formations, qu'il s'agisse de formations initiales à un métier ou à une fonction, de formations de spécialisation ou continues.

Qui mieux que les entreprises peuvent identifier les compétences à acquérir, les critères et les méthodes d'évaluation ?

Enfin, nous devons également travailler avec les secteurs professionnels pour faire la promotion de la formation en alternance et de l'apprentissage en milieu de travail auprès des entreprises et des indépendants.

Les enjeux politiques liés au secteur de la beauté et du bien-être

Le secteur de la beauté et du bien-être est un **domaine réglementé**, notamment en matière de santé et d'hygiène, et **l'intervention des autorités publiques est essentielle**. Les normes d'hygiène dans les salons, l'utilisation des produits cosmétiques ou des appareils spécifiques, et les conditions de travail sont autant de sujets nécessitant un dialogue entre les professionnels et les pouvoirs publics. À cet égard, l'UNEB joue un rôle actif pour **influencer la législation** en faveur de ses membres.

Par exemple, dans le cadre de la pandémie de COVID-19, l'UNEB a été impliquée dans les discussions avec le gouvernement sur la réouverture des salons de beauté et des centres de bien-être, alors que ces secteurs avaient été durement touchés par les fermetures forcées. Elle a plaidé pour des protocoles de sécurité adaptés et a travaillé avec les autorités pour assurer que les mesures sanitaires soient à la fois efficaces et réalistes pour les professionnels.



La collaboration avec les décideurs politiques

Les relations entre l'UNEB et le monde politique sont avant tout fondées sur un **dialogue constructif**. La fédération **collabore fréquemment avec des ministères clés**, comme le ministère de la Santé, le ministère des Classes Moyennes,... Par ailleurs, l'UNEB entretient des liens avec les syndicats et les organisations patronales, ce qui lui permet de peser davantage dans les discussions.

Dans le cadre de ces relations, l'UNEB agit aussi comme un **organisme de conseil** pour les autorités publiques. Elle fournit des analyses et des données sur l'impact des lois et des réglementations proposées. Son **rôle** est donc **consultatif**, mais il est essentiel pour s'assurer que la législation ne nuise pas à la viabilité du secteur.

De plus, l'UNEB s'engage régulièrement dans des **campagnes de sensibilisation** auprès des ministres pour qu'ils prennent en compte les **réalités spécifiques** des métiers de l'esthétique et du bien-être. Ces campagnes visent à attirer l'attention des parlementaires sur les défis du secteur, comme la concurrence déloyale, l'importance de la formation continue, ou les nouvelles technologies utilisées dans les soins esthétiques.

Les défis actuels et futurs

Le secteur de l'esthétique et du bien-être est confronté à des **transformations rapides**, notamment avec l'essor des nouvelles technologies et les nouvelles attentes des consommateurs en matière de durabilité et de santé. L'UNEB doit ainsi adapter ses relations avec les décideurs politiques pour **s'assurer que la législation suive ces évolutions sans freiner l'innovation**. La reconnaissance des nouvelles compétences et métiers liés à ces technologies constitue un enjeu central.

Un autre **défi majeur** pour l'UNEB est celui de la formation et de la qualification professionnelle. Face à un secteur en mutation, la fédération collabore avec le monde politique pour **renforcer les exigences de formation**, tout en s'assurant que les professionnels en exercice puissent accéder à des programmes de formation continue. Cela garantit non seulement un niveau de qualité élevé pour les services offerts, mais permet aussi de répondre aux exigences des consommateurs et des autorités en matière de sécurité.



Quelques articles....

Données et découvertes au service de la beauté

L'UNEB a rassemblé une sélection d'articles scientifiques et de publications professionnelles conçues pour enrichir vos connaissances. Vous y découvrirez les dernières recherches, innovations et données utiles dans les domaines de la peau, des soins esthétiques, de la cosmétologie et du bien-être. L'objectif est de vous offrir une information fiable, validée et accessible, afin de soutenir vos pratiques et nourrir votre expertise au quotidien.

ACTIFS COSMÉTIQUES ET BARRIÈRE CUTANÉE: COMMENT OPTIMISER LA PÉNÉTRATION POUR PLUS D'EFFICACITÉ EN CABINE ?

Bernard Cambier, MD, PhD

La peau humaine est un organe fascinant. À la fois barrière de protection, capteur sensoriel, et miroir de notre état général, elle est aussi, pour l'esthéticienne, un terrain d'action complexe. C'est dans cette interface que les actifs cosmétiques doivent agir pour hydrater, lisser, régénérer, prévenir ou corriger le vieillissement. Mais pour agir en profondeur, encore faut-il qu'ils puissent franchir la redoutable barrière cutanée. Or, cette barrière est conçue justement pour empêcher toute intrusion. Comment alors faire pénétrer efficacement nos actifs ? Quels sont les moyens à disposition aujourd'hui pour optimiser les résultats en cabine ? Et dans quel cadre réglementaire cela doit-il s'inscrire ? Cet article propose un tour d'horizon clair et accessible des connaissances scientifiques les plus utiles pour les professionnels de l'esthétique et la beauté.

La barrière cutanée : un système protecteur très efficace... mais réel « mur biologique »

La couche la plus externe de la peau, appelée stratum corneum (ou couche cornée), est constituée de cellules mortes aplaties (les cornéocytes), organisées comme des briques dans un mortier lipidique. Ce "mur biologique" est indispensable à notre survie : il empêche la perte excessive d'eau, protège contre les micro-organismes, les UV, les toxines et les allergènes. Mais il constitue aussi un obstacle majeur à la pénétration des cosmétiques, même bien formulés.

Pour traverser cette barrière, un actif doit posséder certaines caractéristiques. Il doit être petit (moins de 500 Daltons), modérément lipophile (c'est-à-dire ni trop hydrophile, ni trop gras), et capable de se frayer un chemin dans un environnement très structuré et peu perméable. C'est ce qu'on appelle la règle des 500 Daltons, bien connue des formulateurs.

La peau offre trois principales voies de pénétration :

- La voie intercellulaire, entre les cellules, est la plus utilisée par les petites molécules lipophiles.
- La voie transcellulaire, à travers les cellules elles-mêmes, est moins fréquente car les cornéocytes sont déshydratés et riches en kératine.
- La voie annexielle, via les follicules pileux ou les glandes sudorales, permet à certaines substances d'accéder à la peau en contournant partiellement la couche cornée, mais elle est limitée à environ 0,1 % de la surface cutanée.

Même dans le meilleur des cas, la pénétration reste faible. C'est pourquoi la cosmétologie moderne a développé des techniques avancées pour améliorer la diffusion des actifs dans l'épiderme ou le derme sans compromettre la sécurité cutanée.

Formuler intelligemment pour mieux délivrer les actifs

Aujourd'hui, la formulation est un levier fondamental pour surmonter les limitations naturelles de la peau. Plusieurs stratégies complémentaires sont utilisées.

D'abord, les améliorants chimiques de pénétration comme le propylène glycol, l'éthanol, les huiles essentielles ou l'acide oléique modifient temporairement la structure lipidique du stratum corneum. Ils facilitent ainsi le passage des actifs en rendant la barrière plus perméable, de manière contrôlée et réversible. En fluidifiant les bicouches lipidiques intercellulaires ou en perturbant l'organisation cristalline des lipides, ils augmentent la diffusion passive des molécules. Certains agissent également en augmentant l'hydratation du stratum corneum, ce qui améliore sa perméabilité. Le choix d'un améliorant dépend du type d'actif, de la zone cutanée visée, et de la tolérance souhaitée. Un excès ou une utilisation prolongée peut toutefois fragiliser la barrière et entraîner des irritations, d'où l'importance d'une formulation équilibrée et d'une concentration maîtrisée.

Ensuite, les vecteurs de divers dimensions représentent une vraie révolution technologique. Les liposomes, nano émulsions, transfersomes ou SLNs (nanoparticules lipidiques solides) permettent d'encapsuler les actifs pour les protéger et les transporter plus efficacement à travers les couches cutanées. Ces systèmes peuvent adhérer à la surface de la peau, fusionner avec les lipides cutanés, et libérer progressivement les ingrédients au bon endroit.

Les pro-actifs cosmétiques sont aussi très utilisés : ce sont des formes modifiées de molécules (comme des esters de vitamines C ou E) qui pénètrent mieux, puis se transforment dans la peau en leur version active. Ce mécanisme permet une libération progressive et ciblée de l'ingrédient, avec une meilleure tolérance cutanée et une biodisponibilité accrue. Ils sont particulièrement utiles pour les molécules fragiles, oxydables ou mal absorbées sous leur forme originale, et constituent une approche clé pour optimiser l'efficacité des soins cosmétiques avancés.

Enfin, le pH, la texture, les solvants volatils, les occlusifs, ou les systèmes à libération prolongée (comme les hydrogels intelligents) jouent aussi un rôle dans l'optimisation de la biodisponibilité des actifs. Tout cela influence la vitesse et profondeur de pénétration. Le pH influence la charge ionique de certaines molécules, ce qui peut favoriser ou bloquer leur passage à travers les couches cutanées. Une formulation au pH légèrement acide est souvent mieux tolérée et plus compatible avec la physiologie de la peau.

La texture joue également un rôle : les gels aqueux facilitent souvent la libération rapide, tandis que les crèmes plus épaisses peuvent agir comme réservoirs à libération prolongée. Les solvants volatils (comme l'alcool ou les silicones cycliques) permettent une concentration transitoirement plus élevée de l'actif à la surface de la peau, augmentant ainsi le gradient de diffusion. Les agents occlusifs (comme la vaseline ou certains silicones) limitent la perte en eau et peuvent augmenter l'hydratation de la couche cornée, ce qui rend la peau plus perméable. Enfin, les systèmes à libération prolongée, tels que les hydrogels intelligents, sont conçus pour libérer progressivement les actifs en réponse à des stimuli (température, pH, enzymes), assurant une action soutenue et ciblée.

💡 En pratique cabine, choisir un produit bien formulé peut faire toute la différence, surtout lorsqu'il est appliqué sur une peau correctement préparée (exfoliation douce, massage stimulant, température adaptée).

Techniques physiques en esthétique : ouvrir des portes sans traumatisme

La qualité de pénétration d'un actif dépend aussi de l'état de la peau au moment de l'application. Les peelings chimiques sont des outils précieux pour préparer la peau. En éliminant les cellules mortes, en modifiant localement le pH, et en fluidifiant les couches superficielles, ils peuvent faciliter la diffusion des principes actifs.

Selon leur profondeur (superficiels à moyens), les peelings à base d'acides de fruit (AHA), d'acide salicylique ou de lactobionique créent un environnement propice à la pénétration. Des techniques comme le peeling séquentiel, le peeling ponctué ou le switch peeling permettent d'ajuster la préparation cutanée selon l'objectif : hydratation, éclat, anti-âge, uniformité du teint, etc. Bien menés, ces protocoles boostent l'efficacité des sérums et crèmes appliqués ensuite.

Parallèlement à l'évolution des formulations, certaines techniques physiques permettent de franchir plus directement la barrière cutanée, en créant des micro-ouvertures ou en stimulant la diffusion.

Le microneedling, très populaire, utilise des micro-aiguilles qui créent des canaux temporaires dans l'épiderme. Ces micro-perforations invisibles facilitent la pénétration des sérums, tout en stimulant le renouvellement cellulaire. La profondeur des canaux est un paramètre essentiel : une pénétration plus profonde ne signifie pas forcément une meilleure efficacité. Au contraire, une trop grande profondeur peut provoquer une inflammation inutile, voire compromettre la barrière cutanée. Il est donc recommandé d'adapter la profondeur en fonction de l'objectif du soin et de la zone traitée. Cette technique est particulièrement efficace pour les peptides, l'acide hyaluronique ou les complexes anti-âge. Il existe aujourd'hui des patchs dissolvables à usage unique intégrant cette technologie.

L'iontophorèse, quant à elle, repose sur un courant électrique très doux qui pousse les molécules chargées à travers la peau. Pour être efficace, cette méthode nécessite une formulation adaptée: les actifs doivent être hydrosolubles, ionisables, et généralement de petite taille. Les gels utilisés doivent contenir une concentration suffisante d'ingrédient actif sous forme ionique, tout en présentant une bonne tolérance cutanée. Le pH du produit joue un rôle important dans la charge de la molécule et donc dans sa mobilité sous courant électrique. Il est conseillé d'éviter les formules trop épaisses ou occlusives, et de privilégier les textures gel aqueuses, spécifiquement développées pour l'iontophorèse. Elle est souvent utilisée avec des gels riches en vitamine C ou en acides aminés.

La sonophorèse utilise les ultrasons pour influencer l'organisation des lipides du stratum corneum et améliorer la microcirculation. La fréquence des ultrasons joue un rôle déterminant dans la profondeur d'action : les hautes fréquences (3-5 MHz) agissent plus en surface (épiderme), tandis que les basses fréquences (1 MHz) pénètrent plus profondément (jusqu'au derme). Pour des soins esthétiques visant à améliorer la pénétration des sérums, les appareils à haute fréquence sont privilégiés car ils assurent une action localisée, sûre et bien tolérée. Il est recommandé de combiner la sonophorèse à des gels conducteurs hydrosolubles pour optimiser la transmission de l'onde et la diffusion des actifs.

D'autres techniques émergentes existent également, comme la microdermabrasion et l'hydradermabrasion, qui exfolient mécaniquement la couche cornée pour stimuler le renouvellement cellulaire et facilitent la pénétration des actifs. Elles sont particulièrement efficaces en complément d'un sérum hydratant ou apaisant.

Les patches chauffants, quant à eux, augmentent localement la température de la peau, favorisant la dilatation des pores et la fluidité lipidique du stratum corneum, ce qui permet une meilleure absorption des ingrédients. Une chaleur douce augmente également la microcirculation, favorisant l'apport en oxygène et en nutriments, tout en améliorant la diffusion passive des actifs dans les tissus superficiels.

Les radiofréquences, utilisées en esthétique pour leur effet raffermissant, génèrent un échauffement contrôlé des tissus profonds. Cet échauffement stimule la production de collagène, mais peut aussi temporairement modifier la perméabilité des couches cutanées, améliorant ainsi la pénétration de certains principes actifs lorsqu'elle est combinée à l'application de sérums spécifiques. L'effet thermique contrôlé induit une vasodilatation et une mobilisation des fluides, conditions favorables à une meilleure biodisponibilité locale des ingrédients appliqués.

Les injections sans aiguille (par pression ou jet pressuré) utilisent un jet d'air comprimé à très haute vitesse pour propulser des substances dans la peau. Cette technologie permet de franchir temporairement la barrière cutanée en créant des ouvertures transitoires dans les couches superficielles, sans utiliser d'aiguille ni provoquer de saignement. Le jet agit en élargissant mécaniquement l'espace intercellulaire, facilitant ainsi l'infusion de principes actifs hydrosolubles, comme l'acide hyaluronique ou certains peptides.

La photobiomodulation est aussi intéressante pour favoriser la pénétration des actifs. L'utilisation de lampes LED (lumière rouge, bleue, infrarouge) est une technique non invasive qui stimule l'activité cellulaire par des longueurs d'onde spécifiques. Elle améliore la microcirculation, augmente la production de collagène, réduit l'inflammation, et peut rendre la peau plus réceptive aux actifs topiques. En l'appliquant avant ou après un soin, elle potentialise les effets des sérums appliqués et prolonge les bienfaits du traitement.

Respecter le cadre réglementaire : un impératif absolu

En Europe, les produits cosmétiques sont strictement encadrés par le règlement CE 1223/2009. Un cosmétique ne peut prétendre traiter une pathologie. Il doit rester destiné à embellir, hydrater, parfumer ou maintenir la peau en bon état, sans revendication thérapeutique.

Par exemple, un sérum combiné à une technique de microneedling ne peut pas être présenté comme « traitant le vieillissement profond », sous peine d'être requalifié en médicament ou dispositif médical. Il est donc préférable d'utiliser des expressions comme « pénétration renforcée dans les couches superficielles de la peau », et de s'appuyer sur des tests in vitro pour le prouver.

Les nanomatériaux doivent être clairement identifiés dans la liste INCI avec la mention [nano], et soumis à des évaluations de sécurité spécifiques.

Les tests sur animaux sont interdits dans l'UE pour les cosmétiques depuis 2013, y compris pour les ingrédients. Cette interdiction a conduit à une généralisation des tests in vitro et sur peau reconstruite. À noter que certains logos sur les emballages indiquant « cruelty-free » ou « non testé sur les animaux » peuvent entretenir une confusion et peuvent même être considérées comme trompeuses car elles induisent le consommateur en erreur. Il est essentiel que les professionnelles soient informées de cette réalité pour ne pas surévaluer ces labels ou logos dans leurs choix de produits.

Enfin, tout produit mis sur le marché doit avoir été évalué par un expert toxicologue, enregistré dans la base européenne CPNP, et fabriqué selon les bonnes pratiques de fabrication (BPF).

Conclusion : efficacité et sécurité, les deux piliers de la cosmétologie moderne

Améliorer la pénétration des actifs dans la peau est un enjeu central pour les esthéticiennes qui souhaitent proposer des soins performants et innovants. Mais cette efficacité ne doit jamais se faire au détriment de la sécurité cutanée. Grâce aux avancées scientifiques et aux nouvelles technologies, il est désormais possible de mieux faire passer les actifs, sans agresser la peau, et dans le respect du cadre légal.

En tant que professionnelles de la beauté, votre rôle est essentiel : savoir expliquer ces mécanismes à vos client(e)s, choisir des produits bien formulés, utiliser des techniques adaptées, et garantir une sécurité optimale. La beauté passe aussi par la science – et c'est ce qui rend votre métier passionnant.

À propos de l'auteur : Docteur Cambier

Prof. Dr. Bernard Cambier, MD, PhD, est chirurgien plasticien, professeur à Kaunas Kolegija (Lituanie), et expert reconnu en dermatologie esthétique. Il mène des recherches cliniques et expérimentales sur la régénération cutanée, les peptides bioactifs et les technologies de pénétration transcutanée. Fondateur de plusieurs projets innovants en cosmétologie médicale, il conjugue pratique chirurgicale, enseignement universitaire et développement de produits dermo-cosmétiques. Il s'engage activement dans la formation continue des esthéticiennes et professionnels de santé, en mettant l'accent sur la rigueur scientifique et l'efficacité clinique des soins.

Cosmetology 101 : Les coulisses de votre crème de jour

Avant qu'une crème ne prenne place sur les étagères des instituts, elle suit un parcours long et rigoureux, souvent méconnu. Pour les esthéticiennes et les professionnels des soins de la peau, comprendre les coulisses du développement cosmétique permet non seulement de mieux valoriser les produits utilisés au quotidien, mais aussi de renforcer la qualité du conseil auprès des clients.

De l'idée au lancement : le cycle de vie d'un cosmétique

Le développement d'un produit cosmétique est un processus structuré et multidisciplinaire, qui mobilise à la fois les équipes marketing, R&D, réglementation, production et qualité. Chaque étape est essentielle pour garantir la sécurité, la performance et la conformité réglementaire du produit final.



Tout commence par le brief marketing, véritable feuille de route du projet. Il définit la cible, le positionnement, les revendications souhaitées et la galénique. Ce document est ensuite transmis aux équipes de formulation en laboratoire, où les cosmétologues traduisent les attentes commerciales en une formule technique stable, agréable et efficace.

Le choix du packaging intervient très tôt dans le processus, car le contenant influence directement la formulation. Une fois les premiers prototypes réalisés, débute une série de tests sensoriels et techniques. On évalue la texture, l'odeur, l'application, la pénétration cutanée... Si le produit revendique un effet particulier, des tests d'efficacité in vitro ou sur panels de volontaires peuvent être réalisés.

Ensuite viennent les tests de stabilité et le challenge test qui vérifie l'efficacité du système conservateur. En parallèle, un expert toxicologue rédige le Cosmetic Product Safety Report (CPSR) : une évaluation toxicologique détaillée indispensable avant toute mise sur le marché. L'ensemble de ces données – formule, tests, rapports de sécurité – est ensuite rassemblé dans le Dossier d'Information Produit (DIP), obligatoire pour chaque cosmétique mis sur le marché en Europe.

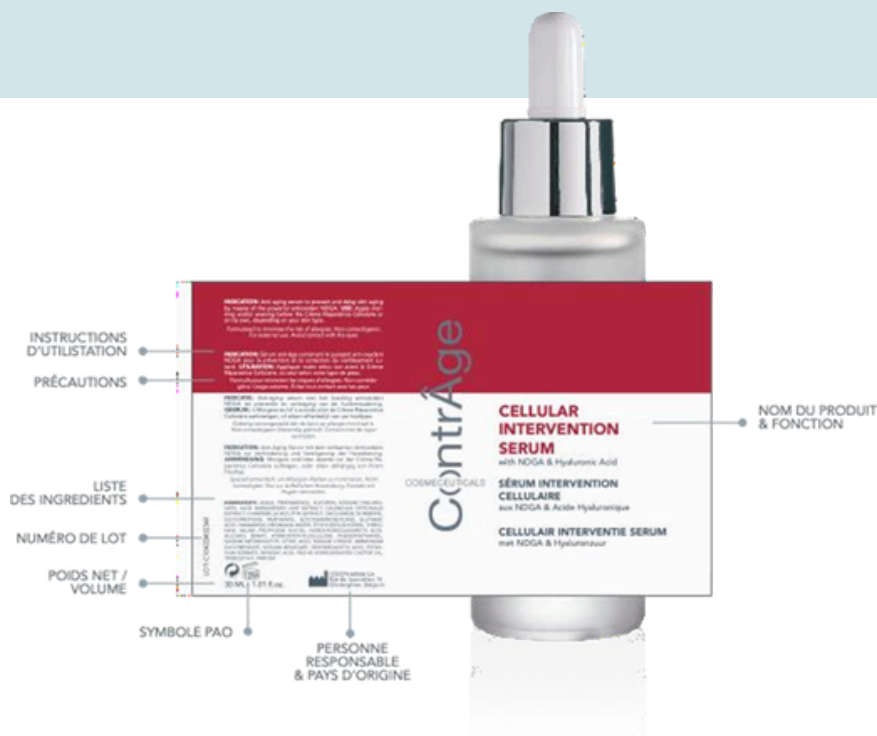
Après le projet passe en production pilote, étape clé pour vérifier la faisabilité industrielle. Enfin, lors de la production finale, des contrôles qualité rigoureux sont réalisés. Ce n'est qu'après avoir rempli ces exigences et réalisé la notification réglementaire sur le portail CPNP que le produit peut officiellement être commercialisé.

L'étiquetage : un outil de transparence pour le professionnel et le consommateur

L'étiquette d'un produit cosmétique n'est pas qu'un simple élément de design : elle répond à des exigences légales strictes imposées par la réglementation européenne.

Chaque emballage doit, de façon lisible et indélébile, faire apparaître :

- La fonction du produit (ex. : crème hydratante, sérum anti-âge)
- Les précautions d'emploi spécifiques (ex. : « éviter le contact avec les yeux »)
- Le nom et l'adresse de la Personne Responsable (entité établie dans l'UE garantissant la conformité)
- Le numéro de lot pour assurer la traçabilité
- Le contenu nominal (en poids ou volume)
- La liste INCI des ingrédients, selon la nomenclature internationale standardisée
- La date de durabilité minimale (si <30 mois) ou le symbole PAO (ex. : 12M pour 12 mois après ouverture)



Ces informations garantissent transparence et traçabilité. La liste INCI permet notamment d'identifier facilement les ingrédients, ce qui est crucial pour les professionnels et les consommateurs allergiques ou sensibles à certaines substances.

En Belgique, une exigence supplémentaire s'ajoute : l'étiquetage doit être disponible dans les langues locales (français, néerlandais et/ou allemand) selon la région de commercialisation. Les autorités veillent au respect de ces règles : l'AFMPS contrôle la sécurité des cosmétiques, tandis que le SPF Économie vérifie la conformité de l'étiquetage et des allégations marketing.

Enfin, les allégations cosmétiques (du type « hypoallergénique » ou « bio ») sont elles aussi encadrées par le Règlement (UE) n°655/2013, qui impose qu'elles soient vérifiables, objectives et non trompeuses.

CONCLUSION

Derrière chaque cosmétique se cache un travail rigoureux, alliant science, sécurité et créativité. Pour les professionnels de la beauté, comprendre ces étapes permet de mieux valoriser les produits et de répondre avec justesse aux attentes des clients. La cosmétologie moderne, c'est avant tout une promesse de qualité, de sécurité... et de transparence.

Florence Cambier



Nadine Salembier, la beauté professionnelle depuis 3 générations

Depuis 1962, Nadine Salembier incarne l'excellence de la beauté et du bien-être en Belgique et à l'international. Fondée par Madame Nadine Salembier, esthéticienne visionnaire et passionnée, la marque est née d'une conviction forte : un client heureux est un client fidèle.

En 2011, la marque Nadine Salembier devient Fournisseur Officiel de la Famille Royale de Belgique.

"L'institut de beauté, c'est mon Histoire d'Amour. Douceur, luxe, raffinement, harmonie des couleurs et magie de l'odeur, ... Nous avons pensé à tout, surtout à vous! " Nadine Salembier - Fondatrice (1932-2018)

Nos rituels, une véritable philosophie.

Nadine Salembier, c'est une marque de soins professionnels issue de notre expérience en instituts de beauté. Les rituels de soins du visage et du corps ont été développés autour de 4 piliers :

- L'esthétique traditionnelle est indémodable : les modes passent, la tradition perdure. Nous disons oui à la nouveauté et à l'innovation, mais non à l'obsolescence programmée et l'obligation de réinvestir à outrance.

- Les gestes manuels font votre force: à l'heure où l'IA, les machines et autres robots prennent de plus en plus de place dans notre société, nous prôtons le pouvoir guérisseur et apaisant des mains.

- Vous êtes le/la CHEF de votre cabine: À l'image d'un grand chef qui ajuste chaque ingrédient, nos esthéticiennes façonnent un soin unique, en harmonie avec votre peau.

- L'alliance indispensable de l'esthétique et de la relaxation: Au-delà du protocole choisi, notre exigence est toujours la même : offrir à chaque client.e l'assurance de ressortir sublimé.e, parfaitement soigné.e, et enveloppé.e d'une profonde sérénité.

Une marque professionnelle adaptée à un usage au quotidien

Les produits Nadine Salembier sont fabriqués en Belgique et en France. Ils répondent aux normes européennes et son non-testés sur les animaux. Nos formules sont composées à minimum de 95 % d'ingrédients d'origine naturelle.

Notre large gamme de plus de 50 références visage et corps sont disponibles en 3 formats: découverte, classique et professionnel.

Nous proposons également un gamme uniquement destinée aux professionnels: peelings, masque peel-off, activateurs, enveloppements,...

Nos 2 indispensables dans votre institut:

1.LE MASQUE SYNERGIE PFAFFIA - Cryo-Perfecteur de teint

Masque onctueux et naturellement parfumé à la menthe verte. Sa nouvelle formule professionnelle allie les bienfaits de la cryothérapie et des plantes. Le Masque Synergie Pfaffia est un véritable révélateur de beauté aux effets visibles et immédiats dès la première application (d'une durée de 20min).

2.CRÈME ADN SURACTIVÉE - aux probiotiques

Soin hydratant et protecteur de jour et de nuit conçu pour revitaliser toutes les peaux, même les plus sensibles. Grâce à sa formule enrichie en acide phytique, probiotiques et un complexe végétal exclusif, elle protège la peau des agressions extérieures, renforce la barrière cutanée et préserve l'équilibre du microbiote.

Pourquoi les make-up artists l'adorent

- Base parfaite avant maquillage
- Texture légère, non grasse, idéale pour une tenue longue durée du maquillage.
- Effet éclat immédiat
- Hydrate et repulpe la peau, atténue les signes de fatigue avant un shooting ou un événement.
- Convient à toutes les peaux
- Universelle et tolérante : peaux sensibles, mixtes, matures ou masculines.
- Apaisante entre deux make-ups
- Idéale pour les retouches fréquentes : calme et régénère la peau mise à rude épreuve.
- Compatible avec les produits pro
- Ne peluche pas, ne brille pas, fonctionne avec toutes les textures (fond de teint, primer, poudre).

Nous organisons des séances de formation. N'hésitez pas à nous contacter pour connaître nos prochaines disponibilités.

Gilles DEWEER
Info@nadine-salembier.com
+32 56 55 966 24
Nadine-salembier.com

Libinvest Cosmetics : expertise, innovation et transmission

Entreprise familiale belge fondée par Jean Michel Libert, accompagné aujourd'hui par son fils Thomas Libert, Libinvest Cosmetics s'est imposée depuis 1987 comme un acteur incontournable de la cosmétique professionnelle. Enracinée dans des valeurs d'innovation, de naturalité et de proximité, l'entreprise conjugue savoir-faire et vision humaine pour accompagner les professionnels de la beauté dans leur développement.

Un laboratoire au service de l'innovation

Au cœur de Libinvest se trouve son laboratoire de recherche et de production. C'est là que naissent des soins cosmétiques conçus avec rigueur et passion, alliant sécurité, efficacité et naturalité. L'équipe de formulation travaille en permanence à l'amélioration des textures, des actifs et des protocoles, afin d'offrir aux instituts des solutions différenciantes et fiables.

Le laboratoire ne se limite pas à développer ses propres marques : il met également son expertise au service des entrepreneurs grâce à une offre private label. Cette possibilité permet à de nombreux professionnels de lancer leur propre ligne cosmétique, en bénéficiant de l'accompagnement technique et scientifique d'un partenaire solide.

Deux marques professionnelles et complémentaires

Libinvest Cosmetics développe deux marques distinctes mais complémentaires, qui répondent aux différents besoins des instituts et de leurs clients.

Ophyto®, incarne l'équilibre et la prévention cutanée. La marque propose des rituels de soins respectueux, pensés pour rétablir et maintenir l'harmonie naturelle de la peau. Les produits Ophyto® utilisent des ingrédients d'origine végétale et minérale (huiles essentielles, argiles, oligoéléments) et s'inspirent des cinq éléments de la médecine traditionnelle chinoise.

Ils intègrent également des techniques comme l'aromathérapie, le drainage esthétique, l'acupression, ainsi que des soins anti-âge aux acides glycoliques et des soins minceur à base d'huiles essentielles.

2B Bio Beauty® incarne l'expertise du laboratoire dans le domaine des cosméceutiques, grâce à ses formulations à la fois préventives et actives. Son nom évoque la beauté organique et la marque propose des produits conçus pour régénérer le plus naturellement possible la peau. Le cœur de la gamme est le 2B Bio Peeling, un soin professionnel en institut à base de 7 extraits végétaux et minéraux. Il régénère la peau en profondeur sans acides irritants, favorise un effet de microneedling doux et stimule le renouvellement cellulaire.

La transmission au cœur de la démarche

Au-delà de la production cosmétique, Libinvest Cosmetics s'engage dans la transmission du savoir-faire. L'entreprise a développé un espace de formation où professionnels et futurs professionnels peuvent se perfectionner dans les protocoles, découvrir de nouvelles techniques et approfondir leur expertise.

En parallèle, les instituts pilotes Kosy, créés par Thomas Libert et ses associés, jouent un rôle important. Véritables vitrines de l'efficacité des marques du laboratoire, ces instituts permettent de mettre en pratique les protocoles, d'expérimenter de nouvelles approches et d'assurer un retour direct du terrain. Ils accueillent également des stagiaires, qui trouvent là un cadre concret pour développer leurs compétences et se préparer aux réalités du métier d'esthéticienne.

Un partenaire de confiance pour les professionnels

Libinvest Cosmetics se positionne avant tout comme un allié des professionnels de la beauté. Au-delà des produits, l'entreprise propose un accompagnement global :

- formation et perfectionnement technique,
- innovation continue,
- outils marketing pour soutenir la visibilité des instituts,
- et surtout, une écoute et une proximité.

La structure familiale garantit un contact direct, une réactivité et une flexibilité. Cette approche permet à Libinvest de répondre avec précision aux besoins des esthéticiennes, en leur offrant des solutions qui allient qualité, différenciation et rentabilité.

Une vision tournée vers l'avenir

Aujourd'hui, Libinvest Cosmetics poursuit sa mission avec la même passion : proposer des cosmétiques innovants, responsables et performants, tout en contribuant activement à l'essor de l'esthétique professionnelle. Son modèle, fondé sur l'alliance entre recherche scientifique, marques expertes, formation continue et instituts pilotes, incarne une approche globale et durable du métier.

En Belgique comme à l'international, l'entreprise défend une conviction simple : l'avenir de l'esthétique passe par des produits respectueux, une formation solide et des partenaires de confiance. C'est cette vision qui guide Libinvest Cosmetics au quotidien, aux côtés des esthéticiennes d'aujourd'hui et de demain.

Partner in your future
LIBINVEST
RESPONSIBLE COSMETICS



BOUZOUK
BRUSSELS

EAU DE PARFUM
VAPORISATEUR SPRAY



BOUZOUK

D'OÙ VIENT CONNAISSANT VOTRE PARCOURS L'IDÉE DE CRÉER UN PARFUM?

- PETIT DÉJÀ JE SUIS ATTIRÉ PAR LE CHATOIEMENT DES COULEURS, LE DESSIN, LES ODEURS. JE VOYAGE TRÈS TÔT À TRAVERS TOUTE L'EUROPE. A VINGT-QUATRE ANS DÉJÀ JE SUIS NOMMÉ DIRECTEUR ARTISTIQUE D'UNE MARQUE DE COSMÉTIQUE À MILAN, PUIS LES VOYAGES AUTOUR DU MONDE AVEC UN GRAND PHOTOGRAPHE DE MODE, MON POSTE DE MASTER MAKE-UP ARTIST ASIE POUR UNE GRANDE MARQUE FRANÇAISE, LES GRANDES DÉCOUVERTES D'HORIZONS LOINTAINS AVEC MON ÉPOUSE-ÉGÉRIE ET INSPIRATRICE QUI M'INITIE AUX CHARMES, AUX COULEURS ET SENTEURS DES ÎLES, DE L'OCÉAN PACIFIQUE, OCÉAN INDIEN, DE L'ATLANTIQUE, DU GRAND BLANC ET DE LA MÉDITERRANÉE, DES ÉPICES DE L'INDE AUX MARCHÉS DE PROVENCE.
- TOUTES LES RENCONTRES AUSSI. FEMMES, HOMMES, ENFANTS DE PAR LE MONDE. DES IMAGES, DES SONS, DES ODEURS TOUTES PARTICULIÈRES QUI IDENTIFIENT, CARACTÉRISENT CHACUNE ET CHACUN. UNE FEMME QUI PASSE SON CHEMIN OU QUI QUITTE MON SIÈGE DE MAQUILLEUR ET LAISSE DERRIÈRE ELLE SON PARFUM. TOUS LES PARFUMS ÉGALEMENT QUI RAPPELLENT EN MÉMOIRE DES MOMENTS PRÉCIS, DES FAITS ET GESTES, SITUATIONS PARTICULIÈRES. TOUT CE QUI STIMULE LA DÉCOUVERTE ET LA CURIOSITÉ. UN PAYSAGE, UNE PHOTO DE FAMILLE, UN BOUQUET DE FLEURS, UN SOURIRE, UNE LUMIÈRE QUI VIBRE. ET TOUTES CES PEAUX QUI DIFFÈRENT DE L'OCCIDENT À L'ORIENT. LA RENCONTRE D'UNE PERSONNE DEVANT UN MIROIR, DANS UN BAR, UNE EXPO.

EN RESPIRANT TOUT ÇA, L'ENVIE ET LE PLAISIR DE FAIRE DES ONGUENTS. J'ADORE MÉLANGER, COULEURS, SAVEURS, PARFUMS. ... DU VENT DANS LES MIMOSAS, DANS LE LINGE FRAIS, DANS LES DUNES. TOUTES CES ODEURS INSPIRANTES ET SUBTILES EMPREINTES DE SENSIBILITÉ ET DE SENSUALITÉ, CONTRASTANT VIOLEMMENT AVEC LA BRUTALITÉ DE CERTAINS PARFUMS ACTUELS.

CHERCHER AU TRAVERS DE CE MONDE, UNE SENTEUR UNIVERSELLE, APAISANTE, RÉCONFORTANTE POUR LE CORPS ET L'ESPRIT. UNE VIBRATION DOUCE ET LUMINEUSE, UNE PRÉSENCE RASSURANTE, UN PARFUM QUI ME RESSEMBLE... ET... DE FAIT... LE NOM DU PARFUM QUI S'IMPOSE. SIMPLICITÉ ET IDENTIFICATION AU NOM QUI M'A PORTÉ CHANCE ET BONHEUR. "BOUZOUK".

PROesthetic

Le magazine gratuit des professionnels de la beauté



Vous avez un institut de beauté et vous ne recevez pas le magazine Pro Esthetic ?

Inscrivez-vous sur www.proesthetic.be et recevez Pro Esthetic 4x/an gratuitement !



Vous souhaitez également recevoir nos newsletters exclusives ?

Inscrivez-vous sur www.proesthetic.be pour ne rien manquer des actualités !



L'Union Nationale de l'Esthétique et du Bien-Être est à votre écoute !



Notre équipe se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions, vous informer sur nos actions et vous accompagner dans vos démarches.

Par e-mail : administration@uneb.be
presidence@uneb.be

Par téléphone : 0470/81.23.39

Parce que votre satisfaction et vos besoins sont au cœur de notre mission, n'hésitez pas à nous contacter : nous serons ravis d'échanger avec vous.

Inscrivez-vous dès maintenant !



UNEB

UNION NATIONALE DE
L'ESTHETIQUE ET DU BIEN-ETRE



Rue Marguerite Bervoets 136 - 1190 Forest

Rue Barthélémy Frison 13 - 7500 Tournai

0470/81.23.39

administration@uneb.be

www.uneb.be